



RENCONTRE Investis dans l'urgence sociale

Le magazine des personnels de la Ville de Paris

missionCAPITALE

N° 53 - HIVER 2016

MAIRIE DE PARIS

IntraParis



DOSSIER

LA VILLE FAIT FACE AUX ATTENTATS



SERVICE Quoi de neuf côté formation ?

horizons

4 → L'ACTU DE LA VILLE

Incivilités
4 → Une nouvelle direction va être créée

Procédures internes
5 → Lancement de la première consultation

Budget 2016
7 → Les grandes orientations

8 → L'Agenda

9 → DEMAIN LA VILLE
23 projets urbains innovants pour « Réinventer Paris »

10 → GRAND ANGLE
L'École de la Propreté de Tunis



P. 9



P. 10



P. 11



P. 23



P. 16

P. 31

missionCAPITALE

Direction de l'Information et de la Communication, 4, rue de Lobau, 75004 Paris

Directeur de la publication : Jean-Marie Vernat. Rédactrice en chef : Valérie Goupy, Tél. : 01 42 76 54 26. valerie.goupy@paris.fr. Ont participé à ce numéro : Nicolas Moulin, Isabelle Knafo. Direction artistique et réalisation : Rampazzo & Associés (blog.rampazzo.com). Impression : Imprimerie de Compiègne.

Crédits photos : Couverture : Sophie Robichon. Agence Klar/Livia Saavedra (18, 19, 32) ; C. Bellaïche (3) ; E. Beurier (10) ; DR (31) ; H. Garat (4, 7, 12, 13, 14, 15, 20) ; F. Grunbert (6) ; J.-B. Guriat (16, 17, 21, 23) ; C. Jacquet (9) ; B. Millot (4) ; F. Morisson (8) ; O. Peyen (8) ; S. Robichon (4, 5, 8, 11, 16, 17, 21, 22) ; B. Ruggeri (7) ; M. Verhille (6, 16, 17) ; Villa Vassilieff (8). Iconographies : Sylvie Vermeulen, Myriam Siméon.

Membre de Communication et Entreprise (Ujjef) – Imprimé sur papier écologique.

dossier

11 → LA VILLE FAIT FACE AUX ATTENTATS

S'organiser et s'adapter
La cellule de crise immédiatement activée a permis de prendre les décisions nécessaires dès les premières heures et d'adapter l'organisation des services aux circonstances.

Venir en aide
Que ce soit dans l'urgence ou au cours des semaines qui ont suivi les attentats, de nombreux agents se sont mobilisés pour apporter leur aide.

missions

16 → REPORTAGE

Succès pour la COP21

18 → REGARDS CROISÉS

Les agents à l'honneur

20 → RENCONTRE

Investis dans l'urgence sociale

23 → RÉCIT

NIKOLAÏ ANGELOV

« Je ne suis plus le même depuis ce voyage »

service

24 → CARRIÈRE

Succès pour la COP21

24 → Formation

Les nouvelles orientations

25 → Promotions de grade

Tout savoir sur les RPP

26 → SOCIAL

26 → Laïcité

Un guide pratique et pédagogique

TRIBUNES

28 → L'expression syndicale

31 → L'INVITÉE

MARIE-AMÉLIE LE FUR

« La candidature de Paris me tient à cœur »



« Ensemble au service des Parisiens »

Chaque jour, vous faites vivre le service public. Avec la diversité de vos talents et de vos compétences, mais aussi avec une conscience partagée du professionnalisme qu'impose votre mission.

Vous en avez fait la démonstration par deux fois l'an passé, à l'occasion des tragiques événements qui ont durement frappé Paris. Chacun à votre poste, vous avez contribué à ce que Paris reste debout. Soyez assurés de toute ma gratitude.

Confrontée à des défis d'une ampleur inédite, la Ville jouera pleinement son rôle en matière de sécurité, corollaire de la liberté. Elle renforcera ses effectifs dans ce domaine, créera une brigade exclusivement consacrée à la tranquillité et à la sûreté de l'espace public, et agira en étroite coordination avec la préfecture de police.

Nous renforcerons le vivre ensemble. Je pense à la reconquête citoyenne, avec le lancement de la carte citoyenne, l'attribution de 100 millions d'euros à l'édition 2016 du budget participatif, mais aussi l'entrée en vigueur du guide de la laïcité dans tous les services de la Ville. Je pense également à la mobilisation pour la transition écologique. Après le Sommet des élus locaux à l'Hôtel de Ville, l'Accord de Paris a reconnu le rôle des villes dans la lutte contre le dérèglement climatique : soyons à la hauteur de cette mission historique !

Enfin, nous redonnerons de l' espoir. Je suis heureuse que cette édition de Mission Capitale mette à l'honneur les agents mobilisés par l'urgence sociale. Ils sont les visages d'une ville solidaire, qui restera en 2016 engagée dans la lutte contre l'exclusion, et à la hauteur des enjeux d'accueil et d'accompagnement des réfugiés et migrants.

Agents du service public parisien, vous serez les premiers acteurs de ces progrès à venir. Comme en témoignent les nouvelles orientations stratégiques de formation présentées dans ce numéro de Mission Capitale, je souhaite que vous soyiez accompagnés au mieux dans votre travail.

Je sais que vous relèverez les défis qui se présentent à nous. Je suis fière de vous.

ANNE HIDALGO
Maire de Paris



IntraParis > Rapido

MISSION CAPITALE //

Feuilleter en ligne le numéro 53 sur l'Intranet de la Ville et découvrez ses suppléments dans Mission Capitale +.

À partir du 12 février,

retrouvez Mission Capitale sur vos tablettes et smartphones

missioncapitale.paris.fr



Lutter contre les incivilités

Réforme

Après avoir renforcé son action pour offrir un espace public plus sécurisé et plus propre, la Ville s'apprête à passer à la vitesse supérieure en créant une direction unique chargée de la lutte contre les incivilités. Actuellement, le respect des règles en la matière relève de services issus de plusieurs directions, ce qui induit des modes d'intervention différents pour les agents étant chargés de la médiation jusqu'à la verbalisation. La nouvelle direction regroupera l'ensemble des personnels de la direction de la Prévention et de la Protection (DPP), les agents d'accueil et de surveillance (AAS) de la direction des Espaces verts et de l'Environnement (DEVE) affectés dans les espaces verts, hors cimetières, jardin botanique et bois, ainsi que des agents du Centre d'action pour la Propreté de Paris (CAPP) de la direction de la Propreté et de l'Eau (DPE).

Plusieurs directions impliquées

De leur côté, une partie des agents de surveillance de Paris (ASP), actuellement placés sous l'autorité du préfet de police, pourraient être détachés au sein de cette nouvelle direction afin d'augmenter le nombre d'agents participant à la lutte contre les incivilités. Le projet de réforme, coordonné au sein du Secrétariat général, implique les directions opérationnelles (DPP, DEVE, DPE) et les directions supports (direction des Ressources humaines, direction de l'Immobilier, de la Logistique et des Transports, direction des Systèmes et Technologies de l'information). Cette nouvelle direction sera créée cet été. À suivre. ●

[Plus d'infos sur IntraParis.dpp](#)

Tour d'horizon des aménagements

Travaux en 2016

Après la porte des Lilas et la porte de Vanves, huit nouvelles portes sont en cours de réaménagement (Montreuil, Pouchet, Vincennes, Maillot, Pantin, Saint-Ouen, Italie/Choisy et Villette). De leur côté, sept grandes places historiques seront rénovées d'ici à 2020 (Bastille, Nation, Panthéon, Madeleine, place des Fêtes, Gambetta, Italie). Les premiers projets seront dévoilés au printemps et les appels d'offres devraient être lancés à la fin de l'année. En février, le premier appel à projets métropolitain pour « Réinventer la Seine » concernera plus de 40 sites en bord du fleuve, de Paris jusqu'au Havre, pour développer de nouveaux usages innovants. Il est issu d'une collaboration entre une dizaine de collectivités dans les métropoles de Paris, Rouen et Le Havre. ●

Des piscines rénovées

Côté sport, au-delà de l'installation à Jean-Bouin, avant le début de l'UEFA EURO 2016, du Tremplin, premier incubateur dédié au sport dans une enceinte sportive, le plan Nager à Paris verra le début de grands travaux. Au programme : la création et la rénovation des piscines (Élisabeth, Davout, baignades Daumesnil, Vil-

lette...). Pour s'adapter aux dérèglements climatiques, la piétonisation des berges de Seine rive droite sur 3,3 km, entre le pont des Tuilleries et le pont Henri-IV, sera mise en place après Paris Plages. De nouveaux tronçons de la Petite Ceinture dans le 13^e ainsi que quatre nouvelles rues végétalisées (8^e, 9^e, 10^e et 20^e) seront prochainement inaugurées. Dès le printemps, 50 % des parcs resteront ouverts tous les jours, 24 h/24 de mi-avril à mi-septembre. Toujours au printemps, trois hectares et demi d'espaces verts du domaine de Longchamp ouvriront au public et les Champs-Élysées seront réservés un dimanche par mois aux piétons. Le périmètre de la Journée sans voiture (dernier week-end de septembre) sera, quant à lui, élargi à tout Paris. ●



Le chêne du souvenir

UN CHÊNE DE PLUS DE 10 MÈTRES a été érigé sur la place de la République à la mémoire des victimes des attentats de janvier et de novembre 2015. Une vingtaine d'élèves des cours municipaux pour adultes à l'École du Breuil ont planté 1200 vivaces au pied de l'arbre. Des plaques commémoratives rappelant les noms des victimes ont été apposées sur les différents lieux.



Budget participatif : 3^e édition

Démocratie

Cent millions d'euros seront consacrés cette année pour réaliser des projets imaginés et choisis par les Parisiens. Une enveloppe de 30 millions sera spécifiquement réservée au financement de projets localisés dans les quartiers populaires. Une autre enveloppe de 10 millions est dédiée à la mise en place d'un budget participatif des écoles. Jusqu'au 19 février, les Parisiens sont invités à déposer leurs projets sur le site dédié, www.budgetparticipatif.paris. Cette édition est l'occasion de nouveautés destinées à faciliter les différentes étapes du processus : des permanences sont organisées dans différents arrondissements. Leur liste est disponible dans la rubrique Agenda du site. Et plusieurs mairies proposent, en lien avec des Maisons des associations ou des collectifs locaux, des ateliers d'aide à la rédaction des projets. Les Parisiens ont la possibilité de s'associer aux projets qui les intéressent, sans nécessairement en déposer un nouveau. Après le dépôt de leurs projets, ils seront invités à construire collectivement ceux qui concernent une même localisation ou une même thématique. Des ateliers de coconstruction seront alors proposés pour travailler collectivement à la définition d'un projet commun. ●

Améliorer la qualité des projets

Les projets à instruire devraient ainsi être plus collectifs que l'année dernière, donc moins nombreux et plus aboutis. Pour faciliter les analyses de faisabilité, de recevabilité et affiner le chiffrage des projets, les services disposent d'un nouvel outil de gestion. Plus performant, plus collaboratif et plus ergonomique, il a été mis au point par la direction des Systèmes et Technologies de l'information, en prenant en compte les enseignements de 2015. Comme pour l'édition précédente, les projets jugés faisables technique-ment seront étudiés au sein de commissions qui se réuniront dans chaque arrondissement et à l'échelle de la Ville. La liste définitive soumise au vote sera arrêtée fin juin par la maire de Paris pour les projets parisiens et par les maires d'arrondissement pour les projets locaux. Le vote se déroulera en septembre. ●

EN SAVOIR + Vous pouvez contacter le service de la Participation citoyenne de la direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires.

CHANGEMENT DE NOM

LA DIRECTION DE L'ATTRACTIVITÉ ET DE L'EMPLOI (DAE) remplace la direction du Développement économique, de l'Emploi et de l'Enseignement supérieur (DDEES). Il s'agit d'améliorer la lisibilité de l'action de la direction, en mettant l'accent à la fois sur l'attractivité du territoire parisien et sur l'emploi, préoccupation majeure des Parisiens et de la municipalité.

Nominations

→ Guillaume Robert est nommé directeur des Finances et des Achats. Depuis 2014, il exerçait les fonctions de directeur de cabinet du secrétaire d'État chargé du budget.

→ Caroline Grandjean est nommée directrice du Logement et de l'Habitat. Depuis 2013, elle était directrice générale de la Sogaris, société d'économie mixte de la Ville de Paris spécialisée dans l'immobilier logistique.



Simplifier la vie au travail

Procédures

Dans sa communication au Conseil de Paris du 19 mai 2014, la maire de Paris annonçait l'ouverture d'un chantier de simplification des procédures administratives et techniques des directions. En visant la suppression des tâches devenues obsolètes et la simplification de procédures inutilement complexes, qui sont autant d'irritants du quotidien, il s'agit de permettre aux agents et aux services de travailler de manière plus fluide et plus efficace, et ainsi d'améliorer le bien-être au travail. L'idée est de créer au sein de la Ville un moment de réflexion collective dédié à l'amélioration de nos manières de procéder. Pour déboucher sur des retombées concrètes, cette réflexion se

déploiera au sein des collectifs de travail (équipe, atelier, etc.), par exemple à l'occasion des réunions de service.

Proposer des idées

Animé par les encadrants, cet échange n'ambitionne pas de remettre à plat l'ensemble des procédures existantes au sein d'un service, d'un métier ou entre directions, mais plus pragmatiquement d'identifier quelques procédures internes à faire évoluer prioritairement. Concrètement, chacun pourra, au sein de ces temps d'échanges collectifs ou via un espace contributif sur IntraParis, proposer des procédures à faire évoluer ainsi que des idées d'amélioration. ●

La Métropole du Grand Paris est née

Aucun service des communes ne sera transféré avant 2018.



Création

La Métropole du Grand Paris et ses 12 territoires sont officiellement créés depuis le 1^{er} janvier 2016. L'installation du conseil métropolitain et l'élection de Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris, et d'Anne Hidalgo, première vice-présidente, ont eu lieu le 22 janvier. Les 62 conseillers métropolitains parisiens qui siégeront dans cette nouvelle instance ont été désignés par un scrutin de liste à la proportionnelle à la séance du Conseil de Paris de décembre dernier (6 conseillers UDI-MoDem, 5 du groupe Communiste-Front de Gauche, 26 des groupes Socialiste et apparentés et RGCI, 19 conseillers Les Républicains et 6 du Groupe écologiste de Paris). La métropole sera compétente progressivement en matière d'habitat, d'aménagement, d'environnement et de développement économique. Les deux premières années seront consacrées à préparer le projet

métropolitain et les schémas stratégiques, comme le Plan Climat-Air-Énergie métropolitain, le Schéma de cohérence territoriale (SCOT)... Aucun service des communes ne sera transféré avant 2018. En revanche, des mises à disposition d'agents à titre individuel seront possibles pour participer notamment à l'élaboration des schémas stratégiques.

Fonctions comptables mutualisées

Mais dès à présent, la métropole a besoin de disposer de moyens de fonctionnement efficaces. À cet effet, elle entend s'appuyer pour sa gestion comptable sur l'expertise et le savoir-faire de la Ville de Paris. C'est pourquoi, la direction des Finances et des Achats (DFA) et la Mission Grand Paris (MGP) du Secrétariat général (SG) ont travaillé avec la Mission de préfiguration à la rédaction d'une convention d'une durée de deux ans (renouvelable) portant sur la mutualisation des fonctions comptables. Un projet de délibération devait être présenté au Conseil de la métropole du 5 février puis, après avis du comité technique de la DFA, au Conseil de Paris de février. Exerçant pour partie des fonctions pour le compte de la métropole, les agents concernés (moins de deux équivalents temps plein) resteront sous l'autorité hiérarchique municipale, sans incidence sur leur statut et leur régime de travail. Enfin, pour accompagner au mieux cette nouveauté institutionnelle, la Mission Coopérations, Partenariats et Projets du Grand Paris de la direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires (DDCT) a rejoint la MGP au SG. ●

STATUT DE PARIS

DES GROUPES DE TRAVAIL SE RÉUNISSENT depuis plusieurs semaines à l'Hôtel de Ville en vue de la réforme du statut de Paris qui, après un vote au Conseil de Paris, sera présentée au Parlement cet été. Au programme : la fusion de la Ville et du Département de Paris, le transfert à la mairie de certaines compétences actuellement dévolues au préfet de police, la décentralisation de plusieurs compétences aux maires d'arrondissement, mais aussi le redécoupage des arrondissements.



Carte citoyenne

CETTE NOUVELLE CARTE permet aux Parisiennes et aux Parisiens, dès l'âge de 7 ans, de s'engager davantage dans la vie de la cité et de mieux connaître les services publics municipaux. Elle donne droit à des invitations dans certains équipements, à des visites, à des formations, à un café avec la maire une fois par mois... Programme sur paris.fr.



Le canal Saint-Martin a été entièrement vidé pour être nettoyé.

Le canal Saint-Martin à sec pendant trois mois

Nettoyage

Entièrement vidé de ses 90 000 m³ d'eau pour trois mois, le canal Saint-Martin fait l'objet d'un nettoyage et de travaux menés par le service des Canaux, dont l'objectif principal est de rénover les écluses. Il doit être remis en eau le 4 avril, date à laquelle il accueillera à nouveau la navigation fluviale dans de meilleures conditions. Une telle opération n'avait pas été réalisée depuis 2001. Les éclusiers ont donc ouvert les vannes le 4 décembre pour permettre à l'eau de s'écouler naturellement vers la Seine. À noter que quatre à cinq tonnes de poissons ont déménagé pendant l'opération. L'ensemble des déchets collectés sera évacué dans des péniches par voie fluviale vers des sites de traitement permettant un tri, une valorisation et un recyclage de nombreux objets, y compris de la vase. ●

Un budget 2016 tout en sobriété

Finances

D'un montant de 9,5 milliards d'euros, le budget de la Ville a été adopté par le Conseil de Paris lors de sa séance de décembre. Cette année encore, le contexte économique et social reste tendu. Côté recettes, la baisse des dotations de l'État, liée à son plan d'économie amorcé l'année dernière, s'élève à 201 millions d'euros. Par ailleurs, la hausse de la péréquation, qui concerne les fonds et mécanismes de redistribution de richesses entre collectivités, se porte à 52 millions d'euros et celle des dépenses sociales obligatoires à 16 millions. Le bouclage du budget a, pour la deuxième année, imposé une mobilisation de toutes les directions en lien avec les élus pour identifier des nouvelles marges de manœuvre et sources d'économies. Des recettes supplémentaires, comme l'augmentation des droits de mutation dès le 1^{er} janvier, ont été retenues.

Réduire les dépenses de fonctionnement

Une attention particulière a été portée à la maîtrise des dépenses de fonctionnement, à l'instar du plan d'économie sans précédent mis en œuvre dès le budget de 2015. Cette année, 110 millions d'euros d'économies, par rapport à la trajectoire de dépenses initialement retenue, pourront être dégagés en appliquant la même philosophie qui consiste à optimiser les moyens d'intervention de la collectivité en recherchant des pistes innovantes, tout en maintenant la qualité du service public rendu aux Parisiens. Ces économies portent principalement sur le potentiel de mutualisation, de ré-intégration et de rationalisation des dispositifs existants, ainsi que sur les

dépenses de l'administration : optimisation des dépenses de communication, de la politique d'achat et de l'entretien sur l'espace public.

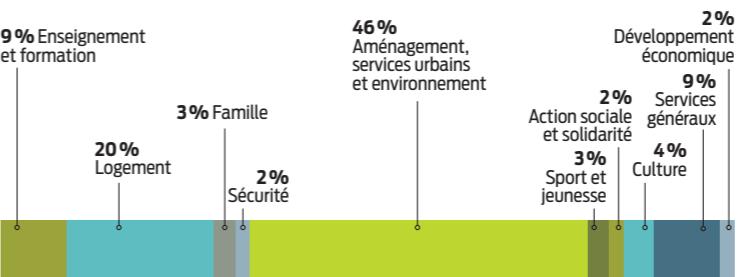
Création de postes

Pour assurer un haut niveau de service public, le budget emploie de la Ville prévoit la création de 465 postes, notamment pour accompagner l'ouverture des nouveaux équipements, mais aussi dans les secteurs prioritaires de la petite enfance, de la propreté et de la sécurité. La mise en œuvre de réformes de grande ampleur dans le secteur périscolaire, avec l'aménagement des rythmes éducatifs et le contrat enfance jeunesse, s'accompagnera encore de recrutements d'adjoints d'animation. L'accent sera mis également sur l'amélioration des conditions de travail et du pouvoir d'achat des agents. Avec plus de 12 millions d'euros consacrés à la formation, la collectivité parisienne poursuivra son effort pour développer leurs compétences. Elle accompagnera la rénovation des restaurants administratifs et augmentera la part de l'alimentation durable dans les menus.

Quant au nombre de promotions de grade, il progressera essentiellement pour les agents de catégorie C, le Conseil de Paris ayant approuvé les taux de promotion pour 2016-2018 qui devraient se traduire par 12 340 promotions pour cette période, soit 1 500 de plus par rapport à la période précédente.

En hausse de 13,5 % par rapport à 2015, mais autofinancés aux deux tiers, les investissements s'élèveront à 1,7 milliard d'euros. Les priorités iront aux aménagements urbains et aux transports, au logement, ainsi qu'à l'enseignement et à la formation. ●

Dépenses d'investissement (budget primitif 2016)



Tous les services participeront à l'exercice simulant une crue majeure de la Seine.



En cas de crue

Exercice

La Ville de Paris participera du 7 au 18 mars à l'exercice Sequana 2016 simulant une crue majeure de la Seine en Île-de-France, organisé par la préfecture de police de Paris et mobilisant plus de 130 partenaires publics et privés. La participation de la Ville à cet exercice revêtira deux aspects : l'implication de l'ensemble des directions en cellule centrale de crise de la direction de la Prévention et de la Protection (DPP), et la mise en place d'une communication importante (exposition sur les grilles de l'Hôtel de Ville, démonstration de l'installation de protections amovibles...) autour de l'événement afin de sensibiliser les Parisiens et les agents de la Ville au risque d'inondation.

La Ville se prépare depuis plusieurs années à faire face à ce risque majeur qui, s'il survient, impactera fortement la vie quotidienne des Parisiens (fermeture des transports en commun, coupures d'électricité...) et le fonctionnement de la collectivité (fermeture d'équipements...). Ainsi, en septembre dernier, la DPP avait déjà organisé un exercice, durant deux jours, auquel les services de la Ville et onze opérateurs des réseaux parisiens avaient participé. Au-delà du renforcement des liens avec les partenaires lors d'une période de crise, ces exercices permettent de révéler les forces et les faiblesses des dispositifs prévus, d'améliorer ces derniers en apportant des réponses plus adaptées. Ils permettent également de s'assurer de la fiabilité et de la cohérence des plans de continuité d'activité élaborés par chaque direction depuis 2013. ●

Repenser ensemble nos déplacements

Environnement

Le Plan de déplacements de l'administration parisienne (PDAP), signé en 2011, fait l'objet d'une révision cette année. Il vise à améliorer les déplacements dans les trajets domicile-travail des agents et favorise l'usage des solutions les moins émettrices de gaz à effet de serre pour les déplacements professionnels. Objectifs : lutter contre le dérèglement climatique et proposer de nouveaux modes de travail.

Une démarche collaborative

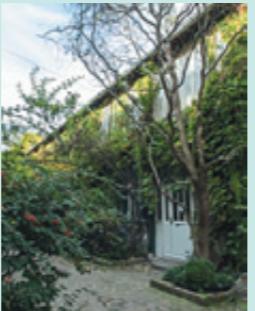
Le premier plan a permis, grâce aux efforts de chaque direction, de faire des progrès réels dans la rationalisation des déplacements au cours des dernières années. Ainsi, le parc municipal a diminué, la transition vers des motorisations moins polluantes a débuté et certains comportements ont pu évoluer. Néanmoins, pour certaines actions comme l'amélioration des déplacements domicile-travail et la rationalisation des déplacements liés aux livraisons, les efforts doivent être renforcés dans le cadre de ce



L'AGENDA

Plus d'infos sur [IntraParis](#)

Février 2016



► Villa d'artistes

Nouvel établissement culturel de la Ville de Paris, la Villa Vassilieff, située sur le site de l'ancien atelier de Marie Vassilieff, abrite jusqu'en 2013 le musée du Montparnasse. Avec 350 mètres carrés d'ateliers sous verrières, elle est conçue comme un lieu de travail et de vie pour des artistes et des chercheurs. Elle est gérée par Bétonsalon, centre d'art et de recherche.

21, avenue du Maine (15^e)

Avril 2016

► Nuit du débat démocratique

Le 2 avril, création de la Nuit du débat démocratique avec les universités et les associations, qui permettra à tous les Parisiens de discuter et d'échanger sur leur vision du monde dans les cafés et sur les places.

► Marathon de Paris

Rendez-vous le 3 avril pour la 40^e édition du Marathon de Paris. Comme chaque année, de nombreux agents y participeront en tant que coureurs ou pour l'organisation de l'événement.

Mai 2016

► Monument aux morts

Le 25 février, à l'occasion du centième anniversaire de la bataille de Verdun, sera lancée la plateforme virtuelle des Parisiens morts pour la France pendant le premier conflit mondial. Cette base de données sera le point de départ d'une souscription auprès des Parisiens pour ériger sur les berges de la Seine le monument aux morts des 91 000 Parisiens, qui devrait être inauguré le 11 novembre 2018.



► Sur le parvis de l'Hôtel de Ville

> 14 février. Village de la course Crystal Run. Lieu principal des animations, du départ et de l'arrivée de la course.
> Du 15 au 20 mars. Les 150 ans de la Fondation Apprentis d'Auteuil qui accueille, forme et soutient des milliers d'enfants, adolescents et adultes en situation difficile en France et dans le monde.

> Du 30 mars au 3 avril. Paris Foot Tour, le village itinérant d'activités sportives et de promotion de l'UEFA EURO 2016.

> Du 15 au 17 avril. Village de la course Color Run. Départ de la course et animations.

> 28 et 29 avril. Le basket envahit Paris. Un village dédié au basket avec de nombreuses animations, initiations, jeux et tournois.

> La Canopée
La Canopée des Halles entièrement habillée de son toit de verre devrait être inaugurée au printemps. Elle abritera une médiathèque, un conservatoire, et deux nouveaux équipements

publics : un centre de hip-hop (La Place) et une Maison des pratiques amateurs dédiée au théâtre, chant, musique et danse. Dix-huit commerces et deux brasseries seront également ouverts.

Avril 2016

► Nuit du débat

démocratique

Le 2 avril, création de la Nuit du débat démocratique avec les universités et les associations, qui permettra à tous les Parisiens de discuter et d'échanger sur leur vision du monde dans les cafés et sur les places.

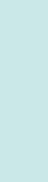
Mai 2016

► Fête du sport

La Fête du sport aura lieu au stade Suzanne-Lenglen (15^e) le 22 mai. Elle sera précédée la veille par le Tournoi des villes hôtes de l'UEFA EURO 2016.

L'équipe de foot gagnante du tournoi de la Fête du sport 2015

représentera la Ville de Paris.



► Hôtel de Coulanges

Le 25 février, inauguration de l'Hôtel de Coulanges (4^e), la Bûcherie (5^e), les bains-douches Castagnary (15^e) ou encore l'ancien conservatoire du 13^e arrondissement et la sous-station électrique Voltaire (11^e) font partie des 23 sites faisant l'objet d'un appel à projets urbains innovants.

Des équipes du monde entier ont travaillé à la transformation de ces sites avec pour mot d'ordre d'innover. Au-delà du plan architectural, l'innovation passe aussi par une réponse aux défis environnementaux via notamment la récupération d'énergie, le recyclage ou la végétalisation, l'investissement de nouveaux espaces comme les sous-sols ou les toits, les usages proposés, mais aussi la composition des équipes qui planchent sur le projet. Que ce soient les plus grands architectes ou des jeunes équipes, des start-up, des penseurs, des paysagistes, des artistes, ils ont repensé leur manière de créer un projet urbain.

► Analyser les dossiers

Au départ, 815 équipes ont manifesté un intérêt sur les

quelles 650 ont été invitées à

► 23 sites concernés.

► 815 manifestations d'intérêt

reçues dans le cadre de la première étape de l'appel à projets. 59 candidatures pour la sous-station électrique Voltaire, ce qui en fait le site le plus convoité.

► 650 candidatures admises

à l'issue de cette étape.

► 372 équipes

déposent une offre initiale.

► 75 équipes

sont admises par le premier jury à remettre une offre définitive.

► 23 projets

sont sélectionnés par un jury international.



Le bâtiment Morland (4^e) fait partie des 23 sites.

de Paris, de représentants de l'ensemble des groupes politiques du Conseil de Paris, des mairies des arrondissements concernés et des communes voisines, de membres de la Commission du Vieux Paris, du Conseil parisien de la Jeunesse, ainsi que de l'Atelier parisien d'urbanisme, du Pavillon de l'Arsenal et de Paris&Co. Des organismes partenaires dont relèvent certains sites étaient également représentés.

75 équipes en lice

Au regard des six critères de sélection énoncés dans le règlement de la consultation, 75 équipes ont été admises à participer à la dernière phase de consultation. « Chaque équipe a été reçue pendant deux heures par le directeur de la DU ou son adjoint, le chef de projet et les partenaires. Lors des offres finales remises par 74 équipes fin novembre, elles ont donc précisé leur projet au regard des remarques qui leur ont été formulées par courrier », ajoute Marion Picard. Là encore, les services ont analysé les offres selon le même circuit, en les reprenant point par point afin d'étudier les évolutions demandées et de procéder à des comparaisons. Pour chaque site, le classement final des propositions sera déterminé par un jury comportant des personnalités et des experts nationaux et internationaux. Du 4 au 28 janvier, chaque équipe a eu 30 minutes pour défendre son projet devant le jury. Le classement établi a ensuite été soumis pour validation à la maire de Paris qui a annoncé les résultats. ●

À VOIR

Un livre présentant les 372 propositions est à paraître et une exposition pour découvrir le nouveau visage de Paris se tient actuellement au Pavillon de l'Arsenal.

Plus d'infos sur [reinventer.paris](#)

GRAND ANGLE



Alain Villata et Stéphane Suard sont allés former les agents à Tunis.

UNE ÉCOLE DE LA PROPRETÉ À TUNIS

► Le savoir-faire des agents parisiens s'exporte à l'international. Pour preuve, l'École de la Propreté de Tunis, inaugurée en octobre dernier, est le fruit d'une coopération urbaine entre les deux villes.

Tout a commencé en 2012 lorsque la Ville de Paris a donné à la Ville de Tunis quatre camions de collecte. Devenue une démocratie suite au Printemps arabe, Tunis a réorganisé certains secteurs, dont celui de la Propreté. Les agents, auparavant vacataires, ont tous été titularisés. S'il s'agissait d'une de leurs revendications, ils avaient cependant besoin d'être professionnalisés pour gagner en performance. Les deux villes étant liées par un accord de coopération depuis 2004, plusieurs missions ont été organisées à Tunis et à Paris, avec notamment une visite en décembre 2012 par les Tunisiens de l'École de la Propreté de Paris qui forme systématiquement tous ses personnels. Le maire de Tunis, soucieux de la propreté de sa ville, a souhaité créer une école similaire pour apprendre aux agents tunisiens les gestes qui assurent leur sécurité tout en leur permettant de bien faire leur travail.

Former les agents

Deux missions ont alors été menées en 2015, portant sur la co-écriture de modules de formation métiers, ainsi que sur les premières formations de formateurs qui enseigneront par la suite ces modules aux agents. Cette coopération urbaine, pilotée par la délégation générale aux Relations internationales (DGRI), a fait appel à l'expertise de deux agents de la direction de la Propreté et

de l'Eau (DPE) : Alain Villata, responsable de l'École de la Propreté de Paris, pour mettre en place le module de formation pour les éboueurs de Tunis, et Stéphane Suard, adjoint à la chef de la division poids lourds sud, pour la construction du module destiné aux conducteurs. « Une première mission à Tunis, en mars 2014, a permis de mesurer le degré de motivation et les problèmes afin de définir les priorités de formation pour la future école. Nous avons dispensé une formation de formateur au top 10 des cadres et une autre sur le management situationnel », souligne Alain Villata. Un important travail a permis d'adapter les modules parisiens au contexte. « Nous avons travaillé sur les modes de collecte des déchets en sécurité, la prévention des risques et agressions, les gestes et postures », ajoute Alain Villata. Les 8 et 9 juin 2015, les experts parisiens sont allés à la rencontre des éboueurs et balayeurs en suivant une tournée de ramassage des déchets et une opération de nettoyage de l'espace public afin d'apporter une assistance technique dans la rédaction des modules de formation. Une mission à Tunis portait également sur l'achat et l'entretien du matériel. « Les Tunisiens rencontrent de grosses difficultés pour maintenir leur parc de véhicules poids lourds en bon état. Nous leur avons démontré que le matériel choisi n'était pas forcément le bon et qu'ils devaient revoir leur politique d'achat pour

L'objectif est d'élargir l'accompagnement à la politique d'achat et au recyclage.

PAROLES D'EXPERTS

« Je ne m'attendais pas à être choisi et j'ai intégré cette mission l'année dernière pour mon expertise en matière d'exploitation des véhicules et ma connaissance des conducteurs de poids lourds. C'est une expérience très enrichissante qui m'a aussi beaucoup appris. Elle m'a même donné des idées liées à leur façon de faire que nous pourrions transposer à Paris. » **STÉPHANE SUARD**

« Il s'agit de ma première expérience de coopération, bien que j'échange souvent avec des villes françaises. Le tel niveau de motivation de la part des Tunisiens donne envie de continuer, même si cela impose de dégager du temps tout en assurant sa charge de travail. Et nous avons créé de vrais liens avec mon collègue et le chef de projet de la DGRI. Le point d'orgue a été d'être présents lors de l'inauguration de l'école. C'est très valorisant. » **ALAIN VILLATA**

laquelle nous pouvions venir en appui. Je suis exigeant mais j'ai su m'adapter à leur contexte pour les conseiller au mieux, comme pour leurs bacs de propreté en acier, trop contraignants, qui pourraient être remplacés », explique Stéphane Suard.

Élargir l'accompagnement

En octobre, nos deux experts, alors sur place pour former les formateurs, se trouvaient présents le jour de l'inauguration de l'école par la maire de Paris et le maire de Tunis. Au même moment, le responsable de la propreté de Tunis, formé par leurs soins, dispensait ses premiers enseignements aux agents. L'aventure ne s'arrête pas là. Une délégation, avec la directrice de l'école, viendra à Paris début février. L'objectif est d'élargir l'accompagnement à la politique d'achat et au recyclage pour mettre en place une filière plus vertueuse. « Nous allons solliciter nos collègues de la direction des Espaces verts et de l'Environnement pour une formation sur le compostage et organiser des visites à la direction de l'Urbanisme », précise Alain Villata. Cette année, l'encadrement intermédiaire sera formé lors d'une mission et une ou deux missions d'assistance technique porteront sur le choix du matériel le plus adapté pour définir au mieux les appels d'offres. Aujourd'hui, tout agent de la propreté tunisien qui est recruté passe par l'école et se voit affecté sur des véhicules neufs. ●

dossier LA VILLE FAIT FACE AUX ATTENTATS



► **S'ORGANISER DANS L'URGENCE.** Activée dès les premières heures, la cellule de crise de la Mairie de Paris a pris rapidement les décisions nécessaires et mis en place des dispositifs adaptés.

► **S'ADAPTER À LA CRISE.** Les services se sont organisés pour soutenir les victimes, faciliter les démarches à leurs proches et assurer l'accueil des usagers dans les équipements municipaux.

► **APPORTER SON AIDE.** De nombreux agents se sont mobilisés pour apporter leur aide de différentes manières, dans l'urgence et durant les semaines qui ont suivi ces tragiques événements.

Le 13 novembre 2015 restera gravé dans la mémoire de chacun. Cette nuit-là, après les premières explosions au Stade de France situé à Saint-Denis (93), les attentats frappent la capitale dans les 10^e et 11^e arrondissements, à des terrasses de café et dans la salle de concert du Bataclan. C'est la première fois que des actes de terrorisme font autant de victimes à Paris. Alors que les événements sont encore en cours, l'alerte est donnée et la Ville se met en ordre de marche pour aider les victimes et informer les Parisiens. Tout au long de la nuit, des actions de première urgence sont mises en place. Elles

se poursuivront les jours suivants, voire pendant plusieurs semaines, car la population entière est sous le choc. Pour autant, la Ville doit assurer sa mission et les agents répondent tous présents. Depuis, des actions citoyennes, comme le tutorat de jeunes, ont été initiées (lire p. 26). Si des exercices et des formations ont lieu régulièrement pour anticiper une crise qui peut survenir à tout moment dans la capitale, que ce soit une inondation suite à une crue de la Seine ou un épisode neigeux comme en 2013, un tel scénario était difficilement imaginable. Or, des leçons ont pu être tirées après les attentats de janvier à

Charlie Hebdo et dans l'Hyper Cacher de la porte de Vincennes. La cellule de crise a été immédiatement activée pour coordonner les actions. À Paris, le préfet de police pilote la gestion de crise et la sauvegarde de la population. La Mairie a donc mis en place depuis plusieurs années une organisation avec un service dédié à la direction de la Prévention et de la Protection qui travaille en lien avec le secrétaire général et l'ensemble des directions. Un réseau de correspondants et des cadres d'astreintes désignés dans chaque direction sont prêts à intervenir si besoin, comme ils l'ont fait lors de ce drame. ●



→ AGIR DANS L'URGENCE

► La cellule de crise de la Mairie de Paris est immédiatement activée. Objectifs : prendre rapidement les décisions qui s'imposent et mettre en place les dispositifs adaptés.

Dès l'annonce des attentats le 13 novembre vers 22 heures, le centre de veille opérationnelle (CVO) de la direction de la Prévention et de la Protection (DPP) informe le directeur de la DPP. Immédiatement contacté, le secrétaire général de la Mairie de Paris décide d'ouvrir la cellule de crise. Les référents sont alors appelés ou se manifestent spontanément. « Nous sommes venues de notre propre initiative le soir-même », expliquent Camille Lastennet et Sylvie Mazoyer, du Pôle de gestion de crise de la DPP. Très vite, les premières mesures se mettent en place dans la nuit pour venir en aide aux victimes et assurer la sécurité des Parisiens. La mairie du 11^e arrondissement est ouverte dans les heures qui suivent pour accueillir des blessés et des personnes touchées par les attentats. Dans le même temps, une notice d'information et une liste des structures de soins et d'aide aux victimes sont distribuées et affichées à proximité des lieux des attentats, dans les mairies concernées, sur paris.fr, les panneaux lumineux et les réseaux sociaux. L'état d'urgence est annoncé. Résultat : le 14 novembre, tous les établissements municipaux (écoles, crèches, musées, bibliothèques, stades, piscines...) sont fermés au public, les marchés sont suspendus pour le week-end. Les mairies d'arrondissement restent ouvertes le matin, uniquement pour les mariages et l'état civil. Les agents de surveillance affectés à leur sécurité sont équipés de gilets de protection.

Assurer le fonctionnement

Ce samedi, la maire de Paris rencontre, avec le préfet de police, les maires d'arrondissement et les présidents des groupes politiques pour les informer de la situation. À midi, la cellule de crise se réunit à la caserne Napoléon (4^e). Cette réunion a été décidée dans la nuit par le secrétaire général. Il faut prendre les décisions, savoir si les écoles ouvriront le lundi. « La Ville oriente son action selon les décisions de la préfecture de police. Les décisions qu'elle prend concernant ses équipements doivent être en cohérence avec celles des autorités. La cellule de crise permet de coordonner les actions pour avoir une communication homogène envers les Parisiens, les usagers et les agents », explique Camille Lastennet. Elle restera activée jusqu'au mardi 24 novembre et se réunira chaque jour avec le secrétaire général, le directeur de cabinet de la maire, les élus concernés, les directeurs et l'ensemble des directeurs généraux des services des mairies pour prendre les décisions qui s'imposent : soutien aux familles des victimes, accueil des Parisiens, dispositif de sécurité autour des établissements, organisation des réunions publiques, écoute des agents... « Cette crise particulière imposait de réagir instantanément. Avec ce mode de réunion, les

circuits de décisions sont considérablement réduits », souligne Camille Lastennet. Cela se vérifie pour l'assistance psychologique qui est proposée. « Les standardistes du 3975 étaient submergés d'appels de détresse, indique Sylvie Mazoyer. Il a été décidé en réunion de mobiliser des professionnels pour gérer ce type d'appels. Des psychologues de la Ville et du Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP) se sont vite portés volontaires. »

Renforcer la sécurité

Autres exemples de décisions prises, celles concernant le renforcement de la sécurité. Des mesures sont annoncées parmi lesquelles le recrutement à la DPP de 30 inspecteurs de sécurité et ingénieurs spécialisés dans les diagnostics de sécurité. Les agents présents sur le terrain seront désormais équipés d'un gilet pare-balles et des films de protection seront posés sur les vitres des véhicules pour éviter les éclats en cas de projectiles lancés. De leur côté, les lieux publics vont être mieux protégés et surveillés grâce notamment à 165 nouvelles caméras déployées dès 2016, tandis que les établissements municipaux seront équipés de visiophones, sas de sécurité, boutons d'alerte agression... Les directions ont été invitées à recenser leurs besoins, en lien avec les mairies d'arrondissement, avec l'appui de la DPP et de la direction du Patrimoine et de l'Architecture (DPA). La direction de la Voirie et des Déplacements (DVD) a pour sa part travaillé à la sécurisation par des aménagements de sécurité aux abords des établissements scolaires et des crèches non encore pourvus. ●

DES SERVICES RÉACTIFS

► Les services de la Ville s'organisent sans délai. Au programme : adapter les modes de fonctionnement et assouplir les procédures.

Dès le 14 novembre au matin, la Ville met en place un dispositif inédit d'accueil, de prise en charge et de soutien pour les Parisiens, en coordination avec la cellule interministérielle d'aide aux victimes (CIAV) située à l'École militaire. Les mairies des 10^e et 11^e arrondissements abritent des cellules d'urgence médico-psychologiques réservées aux riverains témoins ou aux Parisiens souhaitant un soutien. En l'espace de cinq jours, 1500 personnes ont été prises en charge par le Samu et la direction de l'Action sociale, de l'Enfance et de la Santé (DASES) avec le renfort de la Protection civile, d'agents de la DPP et de la réserve solidaire.

« Ces agents retraités de la Ville sont intervenus pour accompagner et soutenir les familles lors de leurs démarches dans les mairies d'arrondissement. Leur rôle était très important dans ces moments éprouvants », comment Sylvie Mazoyer. Les services sociaux du CASVP sont pleinement mobilisés pour agir

en coordination avec ceux de la direction des Espaces verts et de l'Environnement (DEVE) et de l'état civil afin de faciliter les démarches funéraires. Une antenne de la Ville est positionnée à l'École militaire, en renfort du dispositif d'accueil mis en place par l'État. Des agents, notamment des services des cimetières et de l'état civil, sont présents pour soutenir les proches des victimes. Les diffé-



Dès le lundi, la maire a rencontré les agents de la DPP et de la DPE qui sont intervenus les premiers sur les lieux des attentats.

rentes structures d'accueil et de soutien, mises en place dès la nuit du 13 novembre avec l'aide du CASVP, de la DASES, de la direction des Ressources humaines (DRH) et de la direction de l'Information et de la Communication (DICOM), sont fortement sollicitées. Un numéro vert est mis à leur disposition pour les accompagner dans l'organisation des obsèques et centraliser les demandes d'acquisitions de concession. Le service des cimetières s'organise de façon à répondre aux demandes dans un délai d'un jour ouvré. Les premiers permis d'inhumer sont, quant à eux, délivrés dès le mardi suivant les attentats. Un traitement accéléré des démarches d'état civil est mis en place dans toutes les mairies d'arrondissement pour les victimes et leurs familles. Un guichet unique d'accueil des personnes et des familles touchées est ouvert. Il est coordonné par le CASVP et une cellule pluridisciplinaire est mise en place pour répondre dans un second temps aux besoins identifiés des victimes. ●

DANS LES ÉTABLISSEMENTS

► Tous les équipements municipaux ouvrent dès le lundi 16 novembre. Chaque responsable est appelé à veiller au strict respect des consignes de sécurité.

Les établissements d'accueil de la petite enfance fonctionnent normalement, avec la vigilance nécessaire et dans le respect des consignes de sécurité du plan Vigipirate. Les personnels mettent tout en œuvre pour accueillir les petits Parisiens dans les meilleures conditions et leur garantir un accueil sécurisé. Les équipes de médecins, psychologues et coordinatrices sont mobilisées pour apporter leur soutien aux familles. Les responsables sont

également à la disposition des parents pour les orienter en tant que de besoin. Des consignes sont mises en ligne sur le site IntraParis de la direction des Familles et de la Petite Enfance (DFPE). Dans les établissements scolaires, des consignes précises et communes à la Ville de Paris et à l'Éducation nationale sont diffusées aux responsables. Pour les établissements situés à proximité des attentats, un soutien psychologique est assuré par la médecine

scolaire dans les écoles et par des psychologues du CASVP en appui du dispositif mis en place par l'Éducation nationale dans les collèges. À noter que des consultations sont aussi proposées dans les centres ouverts aux jeunes, sans rendez-vous et sans distinction d'âge. Dans l'ensemble des équipements de la Ville, les personnels sont sensibilisés aux mesures de sécurité. Par ailleurs, les patrouilles de la DPP sont renforcées aux abords des écoles, crèches et équipements sportifs. ●

EN SAVOIR + Près de 200 agents ont donné leur sang à l'Hôtel de Ville lors d'une collecte organisée par l'EFS, en manifestation de leur solidarité envers les victimes des attentats.

→ DES AGENTS MOBILISÉS

▶ Près de 400 agents de la Ville sont intervenus pour différentes missions suite aux attentats. Trois d'entre eux racontent en quoi ils se sont rendus utiles.

« OUVRIR LA PREMIÈRE CELLULE D'URGENCE MÉDICO-PsYCHOLOGIQUE »

PHILIPPE PICQUART

Directeur général des services
de la mairie du 11^e (DDCT)

« À la demande du secrétaire général de la Ville de Paris et du maire du 11^e, j'ai ouvert la mairie dans la nuit. Je ne savais pas encore quelle en serait l'utilité et j'attendais les instructions. Avec la gardienne et l'huissier que j'ai alors mobilisés, nous avons préparé toutes les salles. La Protection civile et la Croix-Rouge sont arrivées en force, environ 200 à 300 personnes ont investi la mairie. Des cars de la RATP ont été affrétés pour amener les personnes qui assistaient au concert du Bataclan, parmi lesquelles des blessés légers. Au total, 160 personnes dans trois cars ont rejoint la première cellule d'urgence médico-psychologique mise en place dans nos locaux. Certaines d'entre elles sont restées jusqu'à 7 heures du matin. Toutes ont été vues par un psychologue puis par la police judiciaire également arrivée à la mairie. Le secrétaire général et des élus étaient présents pour mobiliser les taxis qui acceptaient de raccompagner les personnes chez elles et trouver des chambres d'hôtel pour celles habitant loin. Le samedi, 200 personnes sont venues pour une consultation et 220 le dimanche. Nous avions installé jusqu'à 35 points d'écoute en simultané grâce à la réquisition de toutes les salles et de tous les bureaux. Des médecins sont arrivés de la France entière. Quant aux agents de la mairie, ils se sont relayés. Pendant trois semaines, la cellule est restée active, puis elle l'a été de temps en temps car des personnes qui pen-

saint s'en sortir seules ont finalement éprouvé le besoin de parler. Plus de 1500 personnes sont venues et ont apprécié que des médecins soient ici à leur écoute. L'autre aspect important qui nous a impacté est lié à l'état civil. Les agents du service ont d'abord été vus par un psychologue de la Ville pour se préparer avant d'établir les actes de décès. Ils en ont dressés 109 en 10 jours, ce qui est hors norme. Une tâche d'autant plus difficile que 30 % des familles ont choisi d'effectuer elles-mêmes cette démarche, et non pas de la confier à l'entreprise de pompes funèbres. Certaines reviennent pour des démarches administratives. Reste la question des quatre terroristes décédés dans l'arrondissement. Le moment venu, c'est la chef du service qui s'occupera d'établir leur acte de décès. Nous avons aussi dû gérer les lieux des attentats qui font l'objet d'hommages que certains voulaient voir disparaître. Cette période a été éprouvante puisque nous avons baigné longtemps dans un climat de souffrances. Nous avons donc mis en place des groupes de parole. Il ne faut pas oublier que nous avions déjà été touchés par les attentats de janvier. Or, ceux de novembre, qui ont traversé l'arrondissement, sont d'une autre ampleur. » ●



Les agents de la propreté et ceux des Archives de Paris trient et collectent les hommages devant les lieux des attentats.

« APPORTER UN SOUTIEN AUX AGENTS »

LAURE ARNOULD

Psychologue clinicienne-victimologue à la Cellule des urgences psychologiques (DRH)

« Je suis venue au 3975 dès le dimanche pour répondre au numéro d'aide psychologique mis en place par la Mairie de Paris. Nous étions quatre du SAPAD (Service d'accompagnement psychologique et d'addictologie), aux côtés d'autres psychologues de la Ville et du CASVP qui se sont portés volontaires. Les personnes qui appelaient étaient dans une phase de sidération, certaines ressentaient de la culpabilité, ce qui est un mécanisme classique lors d'un tel événement. Notre objectif était de contenir les souffrances, d'orienter les personnes vers des structures mais surtout de rassurer. Le samedi, il a été décidé d'ouvrir dès le lundi matin une cellule d'accompagnement psychologique spécifique aux attentats pour les agents. Pendant deux semaines, nous avons assuré un service en continu avec un pré-accueil téléphonique tenu par des psychologues du travail et des infirmières. Une psychologue d'une autre direction est venue en renfort pour assurer les entretiens par téléphone en cas de besoin. Tous les psychologues du SAPAD se sont mobilisés. Nous avons reçu beaucoup d'appels téléphoniques, 34 le premier jour, et pris 36 rendez-vous dont 22 pour le jour-même. La première semaine était très chargée. Il s'agissait de victimes ou de témoins car des agents se trouvaient au Bataclan, à des terrasses de café, habitent le quartier. Les attentats ont provoqué une onde de choc, ont ravivé des traumatismes. Il a aussi fallu apporter un soutien aux agents qui se trouvaient sur leur lieu de travail à ce moment-là, comme les inspecteurs de sécurité en patrouille dans le 11^e. Mais d'autres corps de métier ont aussi été impactés : les agents de la propreté qui travaillent dans les rues et qui ressentent un sentiment d'insécurité,



Les hommages collectés seront numérisés pour constituer un fonds documentaire aux Archives de Paris.

UN FONDS DOCUMENTAIRE

Les dessins, messages, poèmes et photos sont collectés en vue d'être restaurés et numérisés par les Archives de Paris de la direction des Affaires culturelles. L'objectif est de constituer un fonds documentaire sur les témoignages de solidarité suite aux attentats déposés sur une trentaine de lieux, ceux concernés ainsi que la place de la République et les murs de Paris. Dans les bâtiments de la porte des Lilas (19^e) qui abrite les Archives, les cartons contenant les différents documents sont d'abord traités contre l'humidité et les moisissures. Les messages remplissent ensuite la salle de tri pour y être séchés, avant de laisser place au dépoussiérage, au classement et à la numérisation. Ces documents constitueront la base d'un corpus ouvert au public et aux chercheurs.

« MAINTENIR LES LIEUX DANS UN ÉTAT DE PROPRETÉ DÉCENT »

ÉRIC HERVOCHON

Responsable de l'équipe engins
de la division Propreté du 11^e (DPE)

« À chaque intervention sur les différents sites des attentats, je viens aux côtés de mon équipe. Compte tenu du travail particulier à effectuer, je trouve ma présence nécessaire auprès des agents volontaires qui font vraiment un excellent travail. J'étais déjà présent lors de l'attentat de Charlie Hebdo. Notre rôle consiste à maintenir les lieux dans un état de propreté décent et digne. Nous séparons les fleurs pour ne garder que celles encore en bon état, ainsi que les banderoles et les ours en peluche. Nous faisons aussi attention aux objets tels que les portefeuilles, les bougies encore utilisables et les pots qui peuvent resservir. En parallèle, nous contribuons au travail de mémoire engagé par les agents des Archives de Paris en participant avec eux au tri des hommages aux victimes. Ils déterminent ceux qu'ils souhaitent prélever pour les conserver. Nous essayons donc d'être le plus minutieux possible pour ne pas jeter des objets. Cela demande du temps mais c'est important. Les relations

entre les deux services sont d'ailleurs excellentes. Une fois que nous avons nettoyé, nous réalisons ensemble une présentation avec ce qui reste sur place pour que le site demeure propre et digne. Toutes les personnes à qui j'explique notre intervention nous remercient d'entretenir les sites. Ces lieux de recueillement rassemblent des personnes qui étaient présentes lors des attentats, d'autres qui ont assisté à des scènes depuis leurs fenêtres ou encore des parents ayant perdu des enfants. Leurs histoires sont souvent très lourdes à entendre mais ils apprécient l'écoute que je leur prête. La Ville a fait en sorte de nous préserver sur le terrain. Nous sommes entourés par d'autres services comme la communication, les Archives, la mairie d'arrondissement et les cabinets d'élus, pour ne pas nous trouver en première ligne face aux médias. La mission va s'étaler sur plusieurs semaines pour poursuivre l'entretien le temps du deuil.

À côté, il faut continuer nos missions habituelles, comme nous l'avons fait notamment avec la pose des panneaux électoraux. Je travaille à la Propreté depuis 26 ans, jamais je n'aurais imaginé être confronté à une telle mission. » ●

SUCCÈS POUR LA COP21

► Il aura fallu plus d'un an de préparation pour que Paris puisse accueillir la Conférence pour le climat. De l'organisation à la mise en avant des savoir-faire de la Ville, de nombreux agents ont été à pied d'œuvre, contribuant au succès de cet événement majeur qui a abouti à l'Accord de Paris.

Vendredi 4 décembre, l'Hôtel de Ville accueille 1 000 maires et élus locaux venus du monde entier. C'est la première fois pendant une Conférence pour le climat que les principaux réseaux européens et mondiaux de villes se rassemblent pour s'engager en faveur du climat. Cette mobilisation reflète le rôle historique qu'entendent jouer les villes. Car si elles concentrent une part importante des émissions de gaz à effet de serre, elles ont des solutions concrètes à apporter face au défi que représentent les dérèglements

Cette mobilisation reflète le rôle historique qu'entendent jouer les villes.

climatiques, en agissant sur la sobriété énergétique des logements, les transports publics, la gestion des ressources, ou encore le développement des énergies renouvelables. Dans une déclaration politique commune, les élus ont formalisé leurs engagements à travers quatre axes : la réduction des émissions, l'adaptation des territoires, le développement des renouvelables et le financement.

Engagements communs

Paris, comme les autres villes, s'est engagé dans une démarche de réduction des émissions du territoire et des activités avec pour objectif de les réduire de 75 % en 2050 par rapport à 2004. En matière d'adaptation aux changements climatiques et à leurs conséquences, Paris a

Plus d'infos et vidéo sur IntraParis



« CHAQUE MATIN, J'AI PARTICIPÉ À LA RÉUNION TECHNIQUE DU LOBBY DES GOUVERNEMENTS LOCAUX »

« J'étais présent au Bourget durant toute la COP21. Pour que les agents puissent vivre de l'intérieur cet événement, j'ai proposé de rédiger un point chaque jour, publié sur IntraParis. La COP, c'est la tour de Babel des acteurs du climat. C'est une occasion unique de valoriser les actions et les engagements de Paris mais aussi de rencontrer et d'apprendre des expériences du monde entier. C'est un univers spécial et intervenir, par exemple, devant un parterre onusien est réglementé, notamment par des temps de parole très courts, de l'ordre de trois minutes. J'ai donc accompagné dans cet exercice les élus de la Ville. Chaque matin, j'ai aussi participé à la réunion technique du lobby des gouvernements locaux pour une reconnaissance de leur rôle dans le texte de l'Accord. Le Sommet qui s'est tenu à l'Hôtel de Ville a offert une importante visibilité quant à

l'action des villes, mettant une pression supplémentaire. Si la Ville de Paris n'a pas attendu la COP21 pour agir, ce Sommet a permis à la maire d'annoncer sa participation financière au Fonds vert pour le climat des Nations unies à hauteur de 1 million d'euros, destiné à concrétiser une trentaine de projets dans le monde en 2016. Lors du Sommet, elle a encouragé ses homologues à s'engager à leur tour. Paris reprend ainsi un rôle de leadership qui peut accélérer les coopérations et renforcer sa position dans les réseaux internationaux. Cela pourrait par exemple inciter d'autres villes à s'associer à l'achat de bennes électriques dans le cadre du regroupement de commandes publiques qui se met en place. »

YANN FRANÇOISE, expert climat à l'Agence d'éologie urbaine de la direction des Espaces verts et de l'Environnement (DEVE)



LES AGENTS À L'HONNEUR

► Une campagne d'affichage dans la capitale met en lumière l'action des agents municipaux à travers différents métiers. Trois de ceux ayant pris la pose racontent pourquoi ils sont fiers du métier qu'ils ont choisi d'exercer.

Pourquoi avez-vous choisi ce métier ?

DRAGANA PETROVIC: J'ai démarré ma carrière comme secrétaire médicale dans le privé avant de prendre un congé parental de cinq ans pour m'occuper de mes trois enfants. J'ai profité de cette période pour une remise en question professionnelle car je me suis beaucoup interrogée sur la petite enfance. En me documentant sur le sujet, j'ai découvert un domaine vaste et enrichissant qui m'a passionnée. J'ai alors décidé de suivre une formation d'auxiliaire de puériculture. Une fois diplômée, j'ai intégré la Mairie de Paris en 2012. J'ai d'abord effectué un premier stage de six mois à la crèche des Rigoles (20^e), que j'ai demandé à reconduire pour suivre l'évolution des enfants de la section dont je m'occupais. Une fois titularisée, j'ai rejoint la crèche Guignier qui avait ouvert quelques mois plus tôt. Je n'ai aucun regret quant à ce changement de métier et je me réserve la possibilité de suivre une formation pour devenir plus tard éducatrice de jeunes enfants.

JEAN-LUC DELIAT: J'ai commencé à travailler dans des maisons de retraite lorsque je vivais en province. Cela a été une vraie découverte car je me suis senti tout de suite à l'aise avec les personnes âgées. J'apprécie les contacts humains et je suis sensible à cet âge de la vie. En 1991, je suis entré au CASVP et j'ai été affecté à l'Ehpad Anselme-Payen que je n'ai pas quitté. Lorsqu'il a été rénové, nous sommes partis avec les résidents pendant environ deux ans au sein de l'Ehpad Annie-Girardot. Beaucoup d'entre eux ont souhaité revenir ici car ils sont très attachés à ce quartier et au climat de la maison. Ils ont



JEAN-LUC DELIAT

Aide-soignant à l'Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) Anselme-Payen (15^e), Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP)



CHRISTOPHE ROSA

Ingénieur des services techniques, chef de section locale d'architecture (SLA 5-13) à la direction du Patrimoine et de l'Architecture (DPA)

réussi à se réhabituer à la nouvelle configuration, prouvant que l'on peut s'acclimater à tout âge. Cela a été une grande aventure humaine. Venir en aide aux autres est très gratifiant et valorisant.

CHRISTOPHE ROSA: Diplômé de l'École des ingénieurs de la Ville de Paris, j'ai intégré l'Agence de la mobilité de la direction de la Voirie et des Déplacements en 2001. Cela m'a permis de me familiariser avec les questions liées à l'aménagement de l'espace public, les déplacements urbains, la mobilité, le transport des marchandises en ville... En 2004, j'ai passé le concours d'ingénieur des services techniques qui m'a conduit à une année de formation à l'École nationale des Ponts et Chaussées. De retour à la Ville, j'ai souhaité prendre la tête d'un service d'exploitation avec ses problèmes quotidiens. J'ai choisi le poste de chef de la circonscription territoriale d'exploitation Ouest de la Section d'assai-

nissement de Paris : une équipe d'environ 75 personnes à gérer et un gros volume de travaux sur le réseau. Or, ce premier poste de chef de service m'a beaucoup appris en management et en contacts humains, ainsi que sur le plan technique avec des opérations de travaux qui requéraient un niveau pointu de technicité pour aider les équipes dans la recherche des solutions. Puis, en 2009, on m'a proposé le poste de chef de la SLA 5-13. J'ai découvert le monde passionnant des bâtiments de la Ville.



DRAGANA PETROVIC

Auxiliaire de puériculture à la crèche Guignier (20^e), direction des Familles et de la Petite Enfance (DFPE)

le mieux possible à la crèche. Cela consiste à les accompagner dans leur éveil quotidien, vers leur autonomie, les préparer pour leur entrée à l'école. Une journée complète est rythmée par les soins, les repas, les activités d'éveil, les périodes de sommeil. Notre mission est de rendre le plus heureux possible ces futurs adultes. Le travail en équipe est important pour les repères de l'enfant. Chacune a sa façon de faire, mais nous devons être cohérentes dans nos pratiques professionnelles pour que l'enfant s'y retrouve. Les formations proposées par la Ville permettent d'apprendre en permanence.

JEAN-LUC DELIAT: Je participe à la vie quotidienne des résidents. Cela concerne l'aide à la toilette le matin en fonction du degré d'autonomie de la personne, le service du petit déjeuner, le changement des draps... Je réponds à toutes sortes de besoins, c'est pourquoi il est important de savoir écouter et observer. C'est une grosse partie de mon travail car certains résidents n'expriment pas leurs angoisses. Quand j'ai du temps, je propose des animations aux résidents, comme un club de lecture. Ces moments de vie sont touchants. Depuis quelques années, nous accueillons des gens plus jeunes, autour de la soixantaine, qui souffrent de pathologies pouvant être liées à un AVC ou à des troubles psychiatriques. Il faut alors savoir s'adapter. C'est un travail très intense et très vivant. Il donne une vision de la nature humaine et de la vieillesse qui est riche sur le plan émotionnel et de l'enseignement. Il existe des moments difficiles quand les personnes ont des angoisses. On est dans l'humanité. Le travail d'équipe est essentiel avec l'ensemble des professionnels de l'établissement. Ici, il y a un esprit village familial. Nous sommes très liés les uns aux autres, c'est ce qui nous permet à tous de bien fonctionner.

CHRISTOPHE ROSA: Les travaux de maintenance et de pérennisation des bâtiments sont décidés avec les directions gestionnaires dans le cadre d'une programmation annuelle établie conjointement et collectivement. Cette programmation est désormais impactée par le budget participatif puisqu'il faut raisonner différemment par rapport aux priorités. Mais cela fait partie du métier d'ingénieur de trouver des solutions sans perdre en qualité. Les études sont réalisées par la SLA ou par des spécialistes extérieurs. Ensuite, nous pilotons les

travaux jusqu'à la phase de réception. C'est un poste passionnant qui m'a également permis de participer à la réflexion autour de la réorganisation de la direction, sur des sujets liés à la transition énergétique ou à une meilleure maîtrise des coûts. Il faut problématiser chaque dossier pour aider à trouver des solutions et s'adapter en permanence.

Quel rapport avez-vous avec les usagers parisiens ?

DRAGANA PETROVIC: Nous accompagnons les parents dans leur rôle éducatif. C'est un contact quasi quotidien, qui varie selon les horaires. Lors de l'accueil du matin, ils nous racontent comment va leur enfant pour que nous puissions prendre le relais dans les meilleures conditions. Le soir, c'est à notre tour de les tenir informés du déroulement de la journée à partir des transcriptions faites par les différents professionnels de la crèche. Nous sommes dans une vraie relation de confiance qui est indispensable, tout en gardant une certaine réserve en étant très professionnel.

JEAN-LUC DELIAT: Il se crée un lien avec les usagers que j'accompagne jusqu'à la fin de leur vie et parfois avec leur famille. Certains ont des enfants ou des petits-enfants qui viennent leur rendre visite. La famille a aussi besoin d'être écoutée et d'avoir des réponses à ses questionnements. Il y a beaucoup de souffrances et il faut arriver à trouver un juste équilibre. J'ai suivi des formations sur la fin de vie, l'hygiène ou encore la psychologie. Ce sont des outils que je mets au service des résidents.

CHRISTOPHE ROSA: Je rencontre en priorité les personnes qui travaillent dans les établissements entretenus par la SLA. Mais il m'arrive aussi de rencontrer les usagers lors de réunions organisées par les mairies avec notamment des associations de parents d'élèves pour évoquer les travaux dans les écoles, des associations d'activités aquatiques lors de la récente rénovation de la piscine de la Butte-aux-Cailles... Elles permettent d'expliquer certains points. Toutefois, les directions gestionnaires sont davantage en contact avec eux, la SLA étant la cheville ouvrière. ●

Plus d'infos sur IntraParis

Voir les autres témoignages en vidéo.

INVESTIS DANS L'URGENCE SOCIALE



YAHIA BERKANI

INSPECTEUR À L'UNITÉ D'ASSISTANCE AUX SANS-ABRI
BIOEXPRESS → Travaille dans la sécurité dans le secteur privé. Entre à la Ville en 2001 comme inspecteur à l'Unité d'assistance aux sans-abri (ASA) de la direction de la Prévention et de la Protection (DPP).

« ORIENTATION ET SÉCURISATION »

« Nous avons vu les migrants s'installer sous le métro à La Chapelle. De 10 au départ, ils sont vite passés à 400. Puis d'autres camps sont nés, à la Halle Pajol, à Austerlitz, au square du Bois-Dormoy, au collège Jean-Quarré. Notre mission était d'abord de recenser les personnes et de procéder à une évaluation de leur état de santé pour faire le lien avec les services sociaux, les orienter vers les centres médicaux. Depuis le premier jour, j'ai tenu un carnet pour prendre l'identité des personnes, sachant que faute de papiers, elle se faisait sur leur parole. Une à deux fois par semaine, nous devions sécuriser les opérations de nettoyage menées par les services de la Propreté pour maintenir le site propre. Nous avons aussi accompagné certains migrants à la préfecture pour les empreintes en vue d'obtenir le statut de réfugié. »

Recenser les personnes et procéder à une évaluation.

YAHIA BERKANI

Dès le mois de juin 2015, la décision a été prise de leur trouver un hébergement dans des hôtels ou des centres. Nous avons travaillé en lien avec la Mission SDF qui donnait les directives et coordonnait les actions. Lors des évacuations des camps, nous étions toujours présents pour accompagner les migrants dans les bus, car certains avaient peur. Comme je parle l'arabe et une collègue l'érythréen, les échanges ont été facilités. Ce genre de mission d'orientation et de sécurisation basée sur le contact humain impose de s'investir pleinement. Le plus difficile était de ne pas pouvoir apporter de réponse précise aux familles installées sur le camp lorsqu'elles demandaient quand elles seraient hébergées. Nous sommes toujours en contact avec celles logées à l'hôtel puisque nous leur apportons des colis repas, en lien avec le CASVP. »

Notre rôle peut être de recadrer ou de réorienter un projet.

FLORENCE DIGHIERO

► Venir en aide aux personnes à la rue, accueillir les réfugiés, apporter les soins nécessaires, trouver un hébergement... L'urgence sociale fait partie de leur quotidien.

« PILOTER ET FINANCER LES DISPOSITIFS »

« Notre service pilote et finance – en complément de ce que fait l'État puisque la veille sociale relève de sa compétence – les partenaires et les associations qui sont sur le terrain, ainsi que certains centres d'hébergement. Il assure également la tutelle du Samu social de Paris, partenaire central de la Ville. Au total, 18 millions d'euros par an sont consacrés à notre service. Garants de la bonne utilisation de l'argent public, nous allons sur le terrain voir comment il est utilisé pour instaurer avec les associations un dialogue de gestion en prise avec la réalité. En lien permanent avec ces dernières, notre rôle peut être de recadrer ou de réorienter un projet. La veille sociale est une politique publique relativement jeune : elle existe depuis les années 1990. Aussi, notre action s'inscrit dans le pacte de lutte contre les grandes exclusions qui donne une feuille de route claire. Différents dispositifs sont financés par la Ville. Cela va de l'accueil de jour



FLORENCE DIGHIERO

RESPONSABLE DU PÔLE URGENCIE SOCIALE

BIOEXPRESS → Entre à la Ville en 2003 à la Politique de la ville dans le 19^e. Rejoint la Mission Familles de la direction des Familles et de la Petite Enfance en 2010. S'occupe de l'urgence sociale à la direction de l'Action sociale, de l'Enfance et de la Santé (DASES) depuis 2013, d'abord comme chargée de mission, puis en tant que responsable du Pôle urgence sociale.

(15 Espaces solidarité insertion) à l'aide alimentaire comme les Restos du Coeur, en passant par des maraudes de travailleurs sociaux qui vont à la rencontre des personnes les moins mobiles ou encore les bagageries qui permettent aux SDF de déposer leurs affaires le temps d'effectuer des démarches. Nous essayons de maintenir des offres sur orientations via les travailleurs sociaux, plus qualitatives, à côté de celles proposant un accueil inconditionnel qui répondent au besoin d'une partie du public. L'accueil de jour et la distribution de repas par les associations sont notamment utiles pour les migrants installés dans les différents camps. Pour gérer cette crise, nous avons utilisé la richesse du secteur parisien et fait l'interface avec les associations par rapport aux besoins identifiés par la Mission SDF avec laquelle nous collaborons au quotidien. Bien que nous travaillions en permanence dans l'urgence, nous devons avoir une bonne maîtrise des sujets afin de donner le meilleur avis technique pour préparer les arbitrages politiques. »

DOMINIQUE BORDIN

RESPONSABLE DE LA MISSION SDF

BIOEXPRESS → Dans le secteur social depuis plus de trente ans sur différentes missions comme l'accueil de réfugiés, la prévention de la toxicomanie... Dix ans dans l'éducation spécialisée en internat pour adolescents en difficulté. Dix ans à France Terre d'asile. À la Ville depuis 2009 comme responsable de la Mission SDF, coordinateur des actions opérationnelles, au Secrétariat général de la Ville de Paris.

« COORDONNER L'ACTION DES SERVICES »

« Au-delà de la veille sociale qui consiste à identifier les publics à la rue et à remonter les informations aux décideurs, la Mission SDF intervient sur les camps, les bidonvilles et les situations de rue problématiques. Mon rôle est de coordonner l'action des services de la Ville en charge de l'espace public et ceux ayant un volet social. Je travaille aussi en lien avec la préfecture de police et le secteur associatif très présent à Paris. L'objectif est d'aller dans le même sens pour trouver des solutions et favoriser la sortie de rue. Ce sont forcément les installations problématiques qui me sont signalées. Ces situations causent des problèmes ou mettent en difficulté les services de la Ville dans le cadre de leurs missions. Je recherche alors quels acteurs peuvent aider à leur résolution. Je peux aussi intervenir sur des situations spécifiques, à l'instar de l'opération de dépistage de la tuberculose organisée avec Médecins du monde, la PMI et la DASES dans un campement rom où deux cas ont été signalés. Concernant les migrants, une forte

mobilisation des services de la Ville a été nécessaire pour faire face à la situation d'errance de ces personnes. Il fallait d'abord identifier les problématiques des publics, savoir s'ils étaient en transit ou demandeurs d'asile, et assurer le repérage des plus vulnérables pour les mettre rapidement à l'abri : mineurs isolés, femmes enceintes, parents isolés. J'ai ensuite préparé

l'évacuation des camps dont l'objectif était de proposer un hébergement, notamment dans des bâtiments de la Ville mis à disposition de l'Etat. Puis, j'ai organisé la logistique : le transport avec les TAM, la sécurité avec la DPP, l'accompagnement avec l'Unité ASA, le CASVP et la DASES, le nettoyage des lieux avec la Propreté, sans oublier l'articulation avec le secteur associatif. Ces situations humaines demandent une adaptation constante pour trouver des solutions. La principale difficulté concerne les modes de fonctionnement en "silos", le cloisonnement des services de l'Etat et de la Ville ; je dois respecter leurs logiques d'intervention tout en leur demandant de s'adapter à l'urgence. »





FATIMA BOURAZZA
TRAVAILLEUR SOCIAL

BIOEXPRESS → Entre au Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP) en 1994. Débute à la Poterie des Peupliers pour les SDF avant de s'occuper de soutien à domicile au sein du service social départemental polyvalent du 17^e. En 2002, devient travailleur social polyvalent au centre d'action sociale du 4^e puis responsable du soutien à domicile. Rejoint la permanence sociale d'accueil Chemin vert en 2006, remplacée par la permanence Gauthey (17^e) en 2015.

→ « UN TRAVAIL D'ÉCOUTE »

Mon objectif est de bien accueillir les usagers et de les écouter pour pouvoir ensuite les orienter, même si l'accroissement des tâches administratives lié à la multiplication des dispositifs se fait au détriment de ce travail d'écoute. Mais il est important de ne pas passer à côté d'une situation de grande vulnérabilité. J'accueille des personnes de tous les âges, en majorité des familles hébergées par le 115 ou chez un tiers, des familles monoparentales, des femmes isolées de plus de 25 ans, des jeunes femmes enceintes et aussi quelques SDF. Ces derniers viennent moins car le mode de fonctionnement de notre structure n'est plus adapté aux personnes trop désocialisées qui se tournent vers l'accueil de jour ou les travailleurs sociaux des maraudes. Toutefois, j'en reçois certains soutenus par des associations. Le but est d'offrir un

accompagnement global à nos usagers, qui répond à leurs problématiques, essentiellement d'hébergement et financière. Les familles avec enfants requièrent une plus grande attention. Lorsque je rencontre une famille, je prends connaissance de ses difficultés pour mettre en place une stratégie d'accompagnement. Le but est de stabiliser l'hébergement qui passe par une insertion professionnelle, pas forcément via un emploi, mais une formation ou de l'intérim. Le public vient de pays variés et a des histoires et des souffrances différentes, souvent liées à sa culture. J'apprends énormément à travers ces rencontres. C'est un métier qui demande d'avoir beaucoup de patience et d'empathie. Il faut aussi accepter

Il est important de ne pas passer à côté d'une situation de grande vulnérabilité.

FATIMA BOURAZZA

l'échec, car chacun peut toujours refuser une aide ou le logement qu'on lui propose. Il reste maître de ses choix. » ●



Il est important de ne pas passer à côté d'une situation de grande vulnérabilité.

FATIMA BOURAZZA

« VIGILANCE ET ACCOMPAGNEMENT »

« C'est lorsque mes deux enfants étaient suivis par la PMI que l'on m'a proposé d'y reprendre mon activité de médecin. J'assure notamment les consultations dans deux centres du 18^e qui accueillent les enfants, de la naissance à 6 ans : vaccinations, développement psychomoteur et affectif, accompagnement à la parentalité... Dans les centres de PMI du 18^e, 15 à 25 % des familles sont hébergées de façon non pérenne par le 115 ou chez un tiers. Cette population est composée de réfugiés de guerre, économiques ou politiques. Certains ont fui leur famille, d'autres sont là pour des raisons médicales et se retrouvent parfois avec un visa expiré alors que les soins ne sont pas terminés. Il y a aussi des femmes victimes de la traite humaine organisée au Nigéria ; elles sont envoyées en Europe où elles doivent se prostituer, souvent en présence de leurs enfants. La plupart des mères sont sans profession, n'ont pas de papiers et sont donc exclues de l'aide sociale. Le père, s'il existe, est à plus de 90 % totalement absent. Depuis deux à trois ans, le nombre de familles à la rue augmente, certaines viennent régulièrement à la PMI. Cet espace d'accueil leur offre une stabilité, un point d'ancre important où elles

La précarité entraîne des problèmes de santé.
ALEXANDRA POMPIGNOLI

ALEXANDRA POMPIGNOLI
MÉDECIN DE SECTEUR
DANS LE 18^e

BIOEXPRESS → Médecin généraliste. Effectue des remplacements en Seine-Saint-Denis (93) avant de s'engager pour deux missions avec Médecins sans frontières au Soudan et au Tchad. Exerce à la Maison de Solène autour de la promotion de la santé chez les adolescents et à la consultation pour voyageurs à l'hôpital Cochin. Devient médecin de PMI (Protection maternelle et infantile) en 2009 à la direction des Familles et de la Petite Enfance (DFPE).

Terriblement marqué, je veux partager mon expérience.

RÉCIT



Nikolaï Angelov a voulu témoigner dans son livre sur les Roms.

« JE NE SUIS PLUS LE MÊME DEPUIS CE VOYAGE »

►NIKOLAÏ ANGEOV, 25 ans, est parti à l'initiative de l'Union européenne à Auschwitz, avec 1000 Roms venus d'Europe, pour commémorer le génocide rom. Il raconte son expérience dans un livre pour la jeunesse.

Je souffre de ma condition et du manque de considération à mon égard. Si bien qu'à 14 ans, je pars travailler à Sofia, dix à douze heures par jour sur des chantiers. Je veux gagner de l'argent pour rejoindre mon père à Paris, la plus belle ville du monde que j'ai seulement vue à la télévision. »

PARIS

Ans diplôme ni bagage, Nikolaï a fui la Bulgarie, la misère et la discrimination contre les Roms. Lorsqu'il arrive à Paris, il a seulement 19 ans mais une forte volonté de s'en sortir. Grâce à des rencontres opportunes, il réussit à s'intégrer puis effectue son service civique à l'association Les Enfants du Canal, au cours duquel il aide les Roms des bidonvilles. Une expérience couronnée de succès, qui lui ouvre les portes de la Mairie de Paris où il est recruté comme traducteur au sein de l'Unité d'assistance aux sans-abri de la direction de la Prévention et de la Protection.

ENFANCE

« C'est à cause du racisme contre le groupe ethnique auquel j'appartiens et de l'extrême pauvreté de ma famille que je décide de tout quitter pour venir à Paris, bien que je ne parle pas un mot de français. Mais à Brenitza, mon petit village de mille habitants, il y a deux communautés : les Blancs bien habillés, qui ont tous les droits, et les Tziganes dont je fais partie, les noirs de peau que personne n'invite et ne respecte.

AUSCHWITZ

« En 2014, je pars pour Cracovie-Auschwitz sans comprendre la signification de ce voyage. Je le considère alors comme mes premières vacances et compte bien en profiter pour faire la fête avec les autres Roms. C'est le cas au début du séjour, puis l'ambiance s'alourdit au fur et à mesure des conférences sur la Seconde Guerre mondiale auxquelles nous assistons. Notre dernier jour est consacré à la visite d'Auschwitz-Birkenau. J'ai peur et en entrant dans le camp j'en comprends toute la

signification. De retour à Paris, je cherche des informations supplémentaires sur cette terrible page de l'Histoire dont je n'avais aucune connaissance auparavant. Ma vision de la vie a changé et je ne suis plus le même depuis ce voyage. »

RECUEIL

« Terriblement marqué, je veux partager mon expérience. Je propose alors au directeur de l'association qui m'emploie de monter une conférence auprès de mes collègues sur le génocide rom. Elle marche si bien qu'on me demande de la renouveler. Comme ce sujet semble intéresser, j'ai envie d'écrire dessus. Je rédige donc mon histoire, agrémenté d'informations sur les Roms. Le recueil paraît en novembre 2015 et je participe à une signature au Salon du livre et de la presse jeunesse à Montreuil. J'interviens également dans une médiathèque ; les 25 enfants présents me posent beaucoup de questions sur la situation des Roms. »

DEMAIN

« Ma biographie, qui devrait prendre la forme d'un livre d'environ 200 pages, est en cours d'écriture. Côté professionnel, je viens de réussir le concours de correspondant de nuit et d'être affecté dans le 13^e. Un métier de contacts que j'ai choisi pour être au service des autres. » ●

À LIRE

Voyage à Auschwitz. Récit d'un jeune Rom, de Nikolai Angelov et Mathieu de Muizon, aux éditions À dos d'âne. À partir de 11 ans.

MIEUX SE FORMER À LA VILLE

► Pour maintenir un haut niveau d'ambition en matière de formation professionnelle proposée aux agents, la Ville a défini de nouvelles orientations stratégiques pour les quatre prochaines années.

Les orientations stratégiques de formation 2015-2019 ont pour objectif de vous accompagner dans votre développement professionnel et personnel. Elles contribueront à développer vos compétences, accompagner l'intégration et le potentiel de chacun, faciliter la mobilité, aider les encadrants dans l'accomplissement de leurs missions et expérimenter de nouvelles modalités comme la formation à distance. Les négociations menées dans le cadre de l'agenda social 2015 avec les organisations syndicales ont permis de prendre en compte leurs observations successives. Aussi, parmi les mesures proposées, un tiers sont issues d'une réflexion collective associant les directions. L'accord-cadre de 2010 avait fixé un socle de procédures qui ont permis de rénover la politique de formation à la Ville et de la professionnaliser. Les orientations stratégiques capitalisent sur l'acquis de ces dernières années et vont plus loin. Elles constituent un guide de 30 actions précises et mesurables pour les quatre années à venir. Il s'agit d'une véritable feuille de route.

Les principaux changements

Le calendrier de la formation et les règles applicables depuis l'accord-cadre de 2010 restent les mêmes, notamment s'agissant du partage de compétences entre les directions qui assurent la gestion des formations métiers et la direction des Ressources humaines (DRH) qui a vocation à assurer les formations des agents aux métiers communs à plusieurs direc-

tions. Pour les agents les plus éloignés des dispositifs de formation, un important effort a été entrepris pour raccourcir les délais d'obtention des cours de perfectionnement qui bénéficient à près de 1500 stagiaires tous les ans. Des parcours sur les fondamentaux en français, mathématiques et informatique ont été instaurés. Des formations destinées aux encadrants, quelle que soit leur catégorie hiérarchique, sont mises en place, notamment en matière de prévention des risques ou sur le thème de la laïcité. L'analyse des évaluations des stagiaires incite par ailleurs à proposer des formations à visée plus opérationnelle, basées sur des échanges de pratiques.

Les grandes priorités

Il faut savoir que 15 % de l'offre des catalogues de formation

change tous les ans. Pour 2015-2019, les priorités concernent le rapport à l'usager dans le cadre du développement de la démocratie participative, l'affirmation de la valeur de la laïcité, la mobilité, qu'elle soit voulue ou subie, en lien avec la récente ouverture du Centre mobilité carrière. Ainsi, le catalogue de formation 2016 propose une nouvelle formation à destination des agents en charge de l'accueil du public pour accueillir dans le principe de la laïcité. De leur côté, trente formations « découverte », dont deux nouveautés à travers le métier d'agent technique de la petite enfance (ATEPE) et celui d'auxiliaire de puériculture, sont inscrites au catalogue. Le développement de nouvelles pratiques est encouragé dans le domaine de la prévention des risques psychoso-

Des modalités de formation innovantes

Depuis plusieurs années, la DRH offre des kits pédagogiques destinés aux agents qui souhaitent préparer un concours ou un examen professionnel. Ces kits seront développés. Par ailleurs, la mise en ligne d'enregistrements audio de stages ou conférences est prévue lorsque ce type de dispositif peut se prêter à une consultation à distance. Côté innovation, une réflexion est en cours sur le développement de CLOM (cours en ligne ouverts et massifs) accessibles à tout agent sur IntraParis. Les premiers cours devraient porter sur les principales fonctionnalités des logiciels de bureautique, d'une part, et sur les principaux enjeux du droit public, d'autre part. ●

CONTACTS :
 > Votre référent formation en direction (liste sur IntraParis).
 > Votre encadrant peut également vous conseiller, notamment au moment de la campagne d'évaluation.

Plus d'infos sur IntraParis
IntraParis > Formation



PROMOTIONS : TOUT SAVOIR SUR LES RPP

► La Ville de Paris fixe par période de trois ans les pourcentages d'agents à promouvoir parmi ceux qui remplissent les conditions pour être promus au grade supérieur. Décryptage du mécanisme des ratios promus-promouvables (RPP) et des objectifs 2016-2018.

motion multiplié par le nombre d'agents promouvables dans leur grade au 31 décembre de l'année n-1.

Lors du Conseil de Paris de décembre 2015, de nouveaux taux permettant de fixer le nombre de promotions de grade ont été adoptés pour la période 2016-2018. Ces taux, déterminés suite à huit réunions de travail avec les représentants du personnel dans le cadre de l'agenda social 2015, ont été présentés au Comité technique central le 4 décembre.

Les RPP, c'est quoi ?

Une décision de promotion est un acte managérial essentiel, qui vient reconnaître l'expérience professionnelle et/ou la valeur professionnelle. Les promotions de grade sont aussi un levier d'amélioration du pouvoir d'achat des agents.

Les 5 objectifs principaux des RPP 2016-2018

→ Améliorer le déroulement de carrière des personnels et pour suivre l'effort très important fait en faveur du nombre de promotions de grade.

→ Porter une attention particulière aux fins de carrière en améliorant les taux de promotion dans les derniers grades pour les personnels de catégorie C (le taux minimum d'accès au dernier grade est porté à 17 % contre 12 % en 2015) et les personnels de catégorie B (le taux minimum d'accès au dernier grade est porté à 19 % contre 15 % en 2015).

→ Aller vers toujours plus d'équité entre corps en harmonisant certains taux et en améliorant significativement les taux d'accès aux derniers grades pour les corps de catégories C et B pour lesquels les déroulements de carrière sont aujourd'hui plus longs.

→ Continuer à tenir compte des métiers sous tension sur le marché du travail et des corps qui ont des carrières plus courtes au titre de la pénibilité.

LES PROCESSUS DE PROMOTION

ÊTRE PROMOUVABLE,
c'est remplir des conditions d'ancienneté définies par le statut.

ÊTRE PROPOSÉ,
c'est être choisi par sa direction sur la base de critères d'expérience et/ou de valeur professionnelle.

ÊTRE PROMU,
c'est bénéficier d'une nomination dans un grade supérieur.

→ Garantir, pour les corps à faible effectif, un déroulement de carrière fluide en s'assurant d'un nombre de promotions minimum sur les trois ans à venir.

Sur la période 2016-2018, les taux de promotion adoptés devraient permettre de réaliser environ 12340 promotions, soit près de 1500 promotions supplémentaires par rapport à la période 2013-2015 (dont plus de 1400 pour les personnels de catégorie C), ce qui représente une progression de 14 %.

Les taux adoptés pour la période 2016-2018 permettent également d'effectuer des rattrapages importants pour certains corps dont les déroulements de carrière sont aujourd'hui plus longs. Ainsi, des augmentations de taux importants (+ 7 points par rapport aux taux 2015) sont proposés pour l'accès à l'avant-dernier grade pour quatre corps de catégorie C : agent de logistique générale, auxiliaire de puériculture, agent spécialisé des écoles maternelles, agent technique des écoles. Et un taux de promotion à 25 % est proposé en fin de période pour l'accès à l'avant-dernier grade pour trois corps de catégorie B : secrétaire administratif, secrétaire médico-social et technicien de services opérationnels.

Enfin, les taux de promotion 2016-2018 témoignent d'une attention marquée en faveur des métiers aux effectifs majoritairement féminins et des agents fortement sollicités par les grands projets de la mandature, comme les adjoints d'animation, les agents techniques de la petite enfance ainsi que les éboueurs. ●

Plus d'infos sur IntraParis

Pour connaître le taux de promotion de votre corps ou avoir plus d'informations, consultez IntraParis > Ressources humaines > Promotions ou demandez à votre UGD.

LAÏCITÉ ET NEUTRALITÉ AU TRAVAIL

► Le guide pratique *Laïcité et neutralité dans les services publics de la Ville de Paris* vient de paraître. Son objectif : établir une règle commune pour les encadrants et les aider à faire respecter le principe de neutralité au sein de leurs équipes.

Inscrites dans la Constitution, la laïcité et la neutralité de l'État garantissent l'égalité de tous les citoyens, sans distinction ni discrimination, tout en rendant effective la liberté de conscience déjà proclamée par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. En tant qu'agent municipal, vous avez la stricte obligation de respecter le principe de neutralité. Vous ne pouvez donc, en aucun cas, manifester dans l'exercice de vos fonctions vos convictions religieuses, tant à l'égard des usagers que vis-à-vis des collègues de votre service. Sachez que la pratique de la prière et le port de tout signe ostentatoire sur le lieu de travail sont interdits aux fonctionnaires, mais aussi aux contractuels, apprentis, contrats aidés, vacataires et stagiaires. Le refus de saluer certains collègues est également proscrit, et celui d'être

placé sous l'autorité hiérarchique d'une femme constitue un refus d'obéissance caractérisé. Véritable outil pratique et pédagogique, le guide est né d'échanges riches et fructueux avec l'ensemble des directions de la Ville. L'Observatoire parisien de la laïcité, tout comme les organisations syndicales, en ont fait une relecture attentive.

Conseils et consignes

Destiné aux 5 600 encadrants pour les accompagner et les soutenir, ce guide de seize pages liste une série de conseils et de consignes, de l'entretien d'embauche à la prévention des comportements discriminatoires, en passant par les signes ostentatoires, les autorisations d'absence, la neutralité sur les lieux de travail ou encore l'usage de l'espace public. Il est illustré de

verbatim issus de cas concrets remontés via les services des ressources humaines.

Formations et conférences

En complément, un plan de formation mis en place par la direction des Ressources humaines permettra à l'ensemble des encadrants d'avoir suivi un module d'ici le mois de septembre. Les formations, proposées sous forme de conférences ou d'ateliers, permettront aux encadrants d'approfondir leurs connaissances quant au cadre juridique et aux outils développés par la collectivité et de savoir comment réagir face aux situations auxquelles ils peuvent être confrontés. Par ailleurs, dans certaines directions, la remise du guide a lieu lors de rencontres avec les encadrants afin de mieux les accompagner. De son côté, l'Université des cadres propose plusieurs conférences sur ce thème à tous les cadres de la Ville pour les sensibiliser au sujet. ●

Consultez sur IntraParis le guide et le chat.

« Tutorer » un jeune Parisien

Accompagnement

Si vous souhaitez accompagner bénévolement un jeune de milieu modeste pour l'aider dans ses réflexions d'orientation scolaire ou professionnelle, lui donner des conseils et même le faire bénéficier de votre réseau, le tutorat est la solution.

Une cinquantaine d'agents de catégories A et B se sont déjà engagés dans le dispositif de tutorat qui s'appuie sur l'engagement citoyen. L'ambition est d'accompagner un jeune afin de le soutenir dans la construction de son projet professionnel, de l'encourager dans l'élaboration de son choix d'études, de l'aider à préparer un examen ou un concours, ou encore de construire avec lui une stratégie de recherche de stage ou d'emploi, par exemple en l'épaulant pour rédiger son CV et sa lettre de motivation. Vous pourrez également l'aider à prendre confiance en lui afin

qu'il soit en capacité de choisir une orientation conforme à ses aptitudes, lui faire découvrir le monde du travail, mais aussi le faire profiter de votre réseau et lui apprendre à construire le sien.

Deux associations sont partenaires de la Ville pour permettre aux agents intéressés de s'engager dans cette démarche en leur offrant un accompagnement tout au long du tutorat.

► **L'association Passeport Avenir** accompagne, avec ses partenaires publics et privés, plus de 4 000 jeunes issus de milieux populaires dans leurs parcours scolaires et professionnels. Elle anime, avec l'aide de collaborateurs volontaires, des programmes par niveau d'étude, répondant aux attentes et aux besoins exprimés par les jeunes. Au lycée, il s'agit de développer leur ambition professionnelle et

leur persévérance scolaire. En filières d'accès aux grandes écoles, l'objectif est de favoriser leur accès à des formations qui mènent aux métiers du management et de l'ingénierie. Enfin, pour les diplômés, le rôle est de les aider à s'affirmer compte tenu de leur parcours et leur engagement.

POUR VOUS INSCRIRE :
Enregistrez-vous sur la plateforme Passeport Avenir <http://extranet.passeport-avenir.com/inscription/> collaborateur/tuteur. L'association prendra ensuite contact avec vous.

► **La Mission locale de Paris** accueille, informe, oriente et accompagne des jeunes âgés de 16 à 25 ans qui ne sont plus scolarisés. Elle intervient, entre autres, dans les domaines de l'emploi, la formation, le logement, la santé, les droits et les devoirs. Elle s'occupe de l'insertion sociale et profes-

sionnelle de ces jeunes. Les conseillers de la Mission locale de Paris assurent un suivi individualisé et global. Le parrainage s'inscrit dans l'accompagnement pour l'accès à l'emploi et s'effectue en lien avec le conseiller du jeune. Les marraines et parrains guident les jeunes dans leurs démarches et interviennent selon leurs besoins : dynamisation, conseil, écoute, transmission des savoirs professionnels, aide aux techniques de recherche d'emploi, préparation aux entretiens d'embauche, organisation de la recherche d'emploi et apport de leur connaissance de la réalité du monde de l'entreprise et de ses codes. ●

POUR VOUS INSCRIRE :
Envoyez vos coordonnées à lucile.berlin@paris.fr. Elle les transmettra au responsable Tutorat de la Mission locale, qui prendra ensuite contact avec vous.

PLUME D'AGENTS



→ *L'Horizon de Blanche*, de Maryline Martin, aux éditions Glyphé.

Après *Les Dames du Chemin*, recueil de nouvelles primé en 2014 par le Label Centenaire, l'auteure propose un premier roman très documenté dans lequel les femmes sont à l'honneur. L'intrigue se passe en août 1914, alors que les hommes partent au front. Blanche, laissée par son mari et guidée par

sa grande amie, va découvrir le féminisme. Puis sa rencontre avec un médecin séduisant la fera s'engager comme infirmière au sein de l'Union des femmes de France.

Maryline Martin travaille à la direction des Familles et de la Petite Enfance.



→ *L'Herbier Vilmorin. Deux siècles de passion pour les plantes comestibles et d'ornement*, de Christine Laurent, aux éditions Belin.

À partir de l'herbier de 56 000 planches, classé monument historique en 2006, l'ouvrage retrace l'histoire de cette entreprise familiale qui s'est installée à Verrières-le-Buisson il y a deux cents ans et

qui allait révolutionner l'univers des jardins, des forêts et des champs en y introduisant de nouvelles variétés.

Christine Laurent est chargée de communication à la direction des Espaces verts et de l'Environnement.



→ *Dame contre Tour*, de Oumarou Soukouna, aux éditions La Bruyère.

Ce premier tome du roman emmène le lecteur dans l'empire du Mali, alors divisé en deux depuis plus d'un demi-siècle. La paix semble ne plus régner entre le nord et le sud. Dans ce climat de tension, une armée révolutionnaire dirigée par un personnage sous le pseudonyme de « la Tour » livre un combat sans merci contre l'empereur du sud afin de faire régner la justice.

Oumarou Soukouna est éboueur à la direction de la Propreté et de l'Eau.

Quoi de neuf sur IntraParis

La COP21 vue de l'intérieur

Yann Françoise, expert climat à l'Agence d'énergie urbaine (DEVE), a participé aux débats de la COP21 (lire Reportage). Chaque jour, il nous a fait partager son expérience. Retrouvez son témoignage et ses analyses sur IntraParis, et un retour sur le Sommet des élus.

Portail > Projets > COP21

Ciné-club, le sport à l'honneur

L'année 2016 sera placée sous le signe du sport avec l'organisation de l'UEFA EURO 2016 en France et les Jeux olympiques à Rio. La Mission Cinéma vous a concocté une programmation Sport et Cinéma pour le ciné-club. Retrouvez le programme du premier semestre.

Portail > Rubrique Loisirs

Pour tout savoir sur le DIF

Le Droit individuel à la formation (DIF) vous permet d'acquérir des heures utilisables pour vous former (20 heures par an, cumulables sur six ans, dans la limite de 120 heures). Toutes les informations pour tout savoir sur les principes généraux et les conditions requises pour bénéficier d'un DIF.

Ressources humaines > Formation professionnelle

Territoria 2015

Le 25 novembre dernier, 7 prix Territoria ont été remis aux services de la Ville : 3 d'or et 4 d'argent, une belle moisson qui récompense la capacité d'innovation des services. Retrouvez quelques-uns de ces projets phares sur IntraParis : une nouvelle forme de gouvernance locale dans le 14^e (DDCT), la démarche participative « Du vert près de chez moi » (DEVE), la réforme de la prise en charge hôtelière des familles SDF (DASES) et la plateforme jemengage.paris.fr (DICOM).

Portail > Rubrique Mairie de Paris > Actualités

Retraite des contractuels et des vacataires

Une nouvelle rubrique consacrée à la retraite des contractuels et des vacataires est disponible sur IntraParis. Vous y trouverez une foule d'informations sur la retraite : comment la préparer et la demander, les grands principes du calcul de la pension, l'après-départ en retraite comme les prestations de la Mairie de Paris et certaines démarches à effectuer.

Ressources humaines > Retraite

Portes ouvertes à l'Hôtel de Ville

Les 30 et 31 janvier, les agents ont pu découvrir, en famille ou entre amis, l'Hôtel de Ville lors des journées portes ouvertes. De nombreuses animations étaient proposées. Retour en images et en vidéo sur ce week-end d'exception.

Portail > Page d'accueil

Union syndicale CGT des Services publics parisiens
3, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris. Tél. : 01 44 52 77 05. Fax : 01 44 52 77 29.
Courriel : cgt.syndicat@paris.fr Site : <http://us-cgt-spp.org>



2015 : résultats décevants, carton rouge à Madame Hidalgo, Maire de Paris

Pour la première fois, depuis 2010, la CGT a décidé de contribuer à construire un rapport de force unitaire afin de faire plier l'exécutif sur une revendication très simple visant à attribuer un ratio de promotion de 100 % pour tous.

Un préavis de grève a été déposé à l'appel des sept organisations syndicales en direction de l'ensemble du personnel le 15 octobre dernier... Deux réunions s'en sont suivies avec la DRH, où malgré de nouvelles propositions trop éloignées, des revendications des personnels n'ont pas abouti !

Est-ce le manque de mobilisation à l'appel à la grève face à la volonté de ne rien lâcher de la Mairie de Paris qui a conduit à de faibles avancées ? La question se pose...

Depuis cinq ans, nous ne pouvons que constater le gel du point d'indice.

Le vote unanime des syndicats émis contre les propositions de ratio pour 2016, 2017, 2018 a renforcé la position exprimée par la CGT d'une carrière linéaire pour tous.

Les mêmes organisations syndicales ont voté contre aussi toutes les mesures visant à accompagner les réorganisations de service ainsi que la politique de redéploiement d'une direction à l'autre.

Car attention : « Qui dit redéploiement dit suppressions ! » L'histoire est riche d'enseignements ! Malgré ces deux votes négatifs, l'exécutif et l'élu chargé des personnels ont paru surpris du résultat... ça en dit long pour la suite...

Le dialogue social a du plomb dans l'aile, c'est sûr ! On comprend mieux pourquoi Madame la Maire de Paris, Anne Hidalgo, entend reprendre la main. Ainsi le 27 janvier, elle propose l'organisation d'États généraux du dialogue social à la Ville de Paris.

Six ateliers sont proposés :

- Inaptitude/mobilité/absence au travail.
- Égalité/diversité.
- Politique indemnitaire.

- RPS qualité de vie au travail.
- Handicap.
- Méthode du dialogue social.

On est loin des thèmes majeurs qui font la vie de chacun, comme l'emploi, le transport, le logement, la santé, la carrière, le statut, le service public, la restauration, l'action sociale...

La CGT a refusé de participer à la Conférence sociale du 23 février 2015, ceci à l'initiative du président Hollande.

Une fois de plus, la lecture de cet ordre du jour correspond à la technique d'enfumage si bien employée par l'exécutif municipal. Aucune place ne s'ouvre aux dossiers revendicatifs, quelle place Madame Hidalgo a décidé de donner à la négociation ? Y a-t-il vraiment une place ?

La CGT vous donne déjà rendez-vous dès le 26 janvier, dans la construction d'une journée d'action nationale sur l'augmentation des salaires et du point d'indice.

Une initiative rendue tellement nécessaire, d'autant qu'est abandonné depuis début janvier 2016 l'avancement minimum, acquis si chèrement par la lutte.

Oui, nous devons tous ensemble anticiper le dégel et nous mobiliser.

2016 sera une grande année, on devra nous entendre.

Je vous adresse les meilleurs voeux de toute la CGT en vous souhaitant que 2016 vous apporte santé, solidarité et le succès dans nos revendications.

Pascal Muller, secrétaire général.

UNSA Administrations parisiennes
2bis, square Georges-Lesage, 75012 Paris
Tél. : 01 43 47 84 88. Fax : 01 43 47 84 86.
Courriel : administration.unsa@paris.fr



Avenir (4)

Selon le Premier ministre, « la gestion des ressources humaines de l'État manque de performance, elle repose trop sur les procédures au détriment du développement des compétences et de l'accompagnement des agents ». Ce constat dressé suppose une stratégie annuelle de modernisation des politiques de l'État que devrait conduire Marylise Lebranchu. Le projet a été confié à Thierry Le Goff, ancien DRH de la Mairie de Paris et actuel directeur général de l'administration et de la fonction publique. Cette annonce du 2 novembre 2015 reprend un constat ancien. Elle exprime un doute des agents à les accompagner de façon personnalisée alors que l'État serait un médiocre gestionnaire des ressources humaines. Concrètement, le blocage des rémunérations renforce le scepticisme et le découragement car les améliorations pécuniaires dépendent alors de rares avancements et de primes.

Cette politique sera arrêtée début 2016. Elle reposera sur la professionnalisation de la fonction RH et la définition de priorités pluriannuelles en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, de politique salariale, de formation, de management des cadres, de conduite du dialogue social, de prévention des conflits d'intérêts et de promotion de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

La direction générale de l'administration et de la fonction publique deviendrait la DRH de l'État et certainement de toute la fonction publique. Elle devrait définir et piloter ces politiques ; définir des standards interministériels de performance, de simplification et de dématérialisation des process RH. La démarche doit s'appliquer dès 2016 dans le cadre de la mise en œuvre du protocole d'accord sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations (PPCR) : une feuille de route pluriannuelle est attendue.

CFDT INTERCO SPP
Tél. : 01 49 96 68 10
Courriel : spp.cfdt@paris.fr



COP21 : un accord historique

Même si la transition juste réclamée par le mouvement syndical international ne figure que dans le préambule, l'accord de la COP21 validé à Paris en décembre met le monde entier sur la voie d'une limitation du réchauffement climatique en dessous de 2 degrés.

« C'est le premier accord universel de l'histoire des négociations sur le climat », « Modeste d'un point de vue scientifique, ce texte est immense sur le plan politique ». L'accord final est jugé « différencié, juste, durable, dynamique et juridiquement contraignant ». Il contient l'augmentation de la température moyenne bien en deçà de 2 °C et s'efforce de limiter cette augmentation à 1,5 °C d'ici à la fin du siècle. Le président de la COP21 a aussi annoncé que les 100 milliards de dollars prévus à Copenhague constituerait un plancher d'aides aux pays les plus vulnérables.

Ces efforts, la Confédération syndicale internationale (CSI) les juge sous-dimensionnés. Elle estime que 100 milliards « sont un petit prix à payer pour sauver l'humanité ». En revanche, le principe de différenciation a été retenu. Il affirme que les efforts des pays doivent être modulés en fonction de leurs responsabilités et moyens.

L'UNSA rappelle les principes qu'elle défend :

- Le projet modernisateur doit être mené avec les agents.
- Des moyens doivent être dégagés : temps de formation, possibilité de mobilité.
- Les effectifs doivent être adaptés compte tenu de ces contraintes.
- Le retour d'expérience et les possibilités d'adaptation doivent être favorisés.

L'accord de Paris sera soumis en janvier à une signature protocolaire organisée par l'ONU.

Le prochain rendez-vous diplomatique sera la COP22 à Marrakech en novembre 2016. Pour sa part, la CFDT poursuivra « sa mobilisation en veillant à ce que l'État français prenne toute sa part dans la mise en œuvre de cet accord, notamment vis-à-vis des pays en voie de développement ». Elle s'appuiera sur le contenu du texte « pour développer un dialogue social de qualité et anticiper ainsi les conséquences de la transition juste ».

La Force syndicale (FO)
Tél. : 01 43 47 84 54
Courriel : syndicat.fo@paris.fr



Les élections politiques sont l'affaire des citoyens et le syndicat n'est pas un parti politique. Pour autant, FO marque régulièrement et depuis longtemps notre attachement viscéral aux valeurs républicaines et à la démocratie.

Et quand ces valeurs sont affaiblies ou remises en cause, qu'il s'agisse de la liberté, de l'égalité, de la fraternité ou de la laïcité, nous le dénonçons et faisons connaître nos positions et revendications.

Pour FO, ce sont les logiques d'austérité et la politique économique libérale de nos dirigeants qui provoquent le chômage, la précarité, la paupérisation, l'accroissement des inégalités, la faiblesse de la croissance économique et le tassement des salaires ; réelles causes de la montée des mouvements de rejet de l'autre.

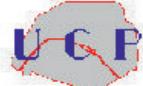
Fondamentalement, les valeurs républicaines et démocratiques doivent s'imposer à la politique économique et non l'inverse. **La République ne doit pas se disoudre dans le marché.**

L'austérité est triplement suicidaire, socialement, économiquement et démocratiquement.

Dans ce contexte, le syndicat, y compris dans son rôle résistant, doit rester un syndicat et non un mouvement sociétal ou politique. C'est en restant fidèle à notre rôle, c'est en redonnant à la République toutes ses valeurs, en répondant aux aspirations des salariés, en changeant de politique économique et sociale que les mouvements de rejet de l'autre reculeront.

Il s'agit d'agir, non de communiquer. C'est pourquoi notre syndicat a décliné la proposition de Madame la Maire de participer à sa « conférence sociale » du mercredi 27 janvier. Pour FO, plus que jamais, les valeurs de la République résonnent de toutes leurs forces : liberté, égalité, fraternité et laïcité – unité et indivisibilité.

UCP
Tél. : 01 43 47 80 72
Courriel : ucp@paris.fr



Vers un blocage du fonctionnement des instances représentatives consultatives ?

Au sein des administrations parisiennes, les personnels sont représentés au sein de quatre instances consultatives :

→ **le Conseil supérieur des administrations parisiennes**, qui donne un avis sur tout projet de délibération créant ou modifiant un statut particulier;

→ **les commissions administratives ou consultatives paritaires**, qui examinent les questions individuelles relatives à la carrière des agents;

→ **les comités techniques**, qui sont compétents notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services, d'effectifs et de formation;

→ **les comités d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail**, dont la vocation est de contribuer à la protection physique et mentale des agents et à l'amélioration de leurs conditions de travail.

En principe, ces instances consultatives qui, selon les thèmes, donnent des avis ou sont informées sous forme de communications, **sont des lieux d'échanges et de dialogue**.

Or, la réalité est toute autre.

En effet, **les documents**, parfois volumineux, **sont souvent soumis tardivement** aux membres de ces instances, ce qui ne leur permet pas un examen sérieux des sujets abordés; de plus, **ces dossiers sont trop souvent imprécis** pour se faire une idée claire des choses; enfin, **les observations des représentants du personnel sont trop souvent négligées**.

Dans ces conditions, **l'UCP regrette que les avis de ces instances deviennent purement formels, que l'on préfère le « passage en force » à la recherche de l'adhésion et qu'au final ces instances de dialogue soient dénaturées pour devenir de simples chambres d'enregistrement**.

SUPAP-FSU
6, rue Pierre-Ginier, 75018 Paris
Tél. : 01 44 70 12 80
Fax : 01 44 70 12 85
Courriel : syndicat.supap-fsu@paris.fr



Avancement à la durée minimum : une remise en cause inacceptable

La politique salariale désastreuse se traduit par une perte de pouvoir d'achat de près de 6 % depuis le gel de la valeur du point d'indice en 2010.

Les négociations sur les parcours professionnels et les carrières (PPCR) ont redémarré le 17 décembre 2015 avant le rendez-vous salarial prévu en février 2016. La FSU y exigera l'augmentation de la valeur du point d'indice. PPCR nécessite la publication de 450 décrets et des transpositions spécifiques à la Ville de Paris.

Un mauvais départ

Une des premières mesures du gouvernement est la remise en cause dans la loi de finances 2016 de l'avancement d'échelon à la durée minimum dans la fonction publique territoriale. La loi retient le principe d'une cadence unique d'avancement avec la possibilité d'introduire dans les statuts particuliers un dispositif attribuant un avantage de carrière significatif traduit dans l'avancement d'échelon, pour une proportion limitée de fonctionnaires dont la valeur professionnelle est particulièrement reconnue.

Voilà qui rappelle l'ancien avancement accéléré, en plus arbitraire, et qui sera pour tous beaucoup moins avantageux que l'avancement à la durée minimum. Nous espérons y être entendus mais aussi écoutés pour que vos problèmes soient compris et que vos attentes ne soient pas vaines.

Nous avons obtenu l'avancement à la durée minimum à Paris depuis 2013 et après des années de demandes syndicales ! Ce recul n'est même pas contrebalancé par la garantie de ratios de promotion qui permettent un déroulement de carrière, ne serait-ce que sur deux grades, comme on le voit avec les ratios décidés à Paris en décembre dernier !

Bonne année 2016.

CFTC
2 bis, square Georges-Lesage, 75012 Paris
Tél. : 01 43 47 84 70
Courriel : syndicat.cftc@paris.fr
Site Intranet : <http://intraparis.cftc.mdp>



Réto sur 2015, la CFTC Ville de Paris s'est employée, juste après les élections des personnels, à dénoncer fermement les dégradations des conditions de travail ainsi que la non reconnaissance du dialogue social dans certaines directions et même au niveau central.

Dans plusieurs Intersyndicales, la CFTC a défendu vos droits et s'est battue pour une meilleure reconnaissance professionnelle et salariale.

Face à un dialogue de sourds nous avons été jusqu'à la grève pour vous faire entendre.

Tout comme à la DFPE, où la CFTC est présente en Intersyndicale pour continuer à revendiquer plus de personnels, des emplois pérennes et des primes attractives.

Et de réaffirmer notre attachement à des emplois protégés par le statut de la fonction publique et à un accueil de qualité.

C'est en étant ferme dans l'action, qu'enfin l'administration semble vouloir ouvrir plus d'espaces de concertations et de dialogues.

Nous espérons y être entendus mais aussi écoutés pour que vos problèmes soient compris et que vos attentes ne soient pas vaines.

Nous devons, d'ici l'horizon 2018, avoir l'engagement de nous mobiliser sans relâche, avoir une dynamique forte pour vous agents que nous servons, pour nos militants, dans le principe des valeurs d'humanité et de fraternité que nous défendons.

Ces tribunes n'engagent pas la Rédaction du magazine.

L'INVITÉE

► MARIE-AMÉLIE LE FUR

Championne paralympique du 100 mètres à Londres et quatre fois championne du monde, elle coprésidente, avec le judoka Teddy Riner, le Comité des athlètes pour la candidature de Paris à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques en 2024. À ce titre, elle est membre du conseil d'administration du GIP Paris 2024, ce qui ne l'empêche pas de se préparer pour les Jeux de Rio qui se dérouleront cet été.



→ **Le viaduc des Arts (12^e)**, avec ses 55 arches qui abritent des boutiques d'artisans et de créateurs. L'apprécie cette architecture qui rappelle l'histoire de l'ancien viaduc de Daumesnil où circulait le chemin de fer.

→ **Bercy Village (12^e)**. Un quartier dont l'esprit tranche avec la grande ville. Cet ancien marché vinicole foisonne de terrasses de restaurant dont j'aime l'ambiance détendue.

→ **La Croix-Catelan (16^e)**. Un endroit magnifique dans le bois de Boulogne qui permet de pratiquer des activités sportives et des loisirs au cœur d'un écrin de verdure.

loppelement durable. D'ailleurs, le projet parisien s'appuie sur des installations qui sont déjà existantes pour le sport. J'ai participé à plusieurs Jeux et j'ai vu différentes approches. Ceux de Londres m'ont touchée car ils étaient à taille humaine et la population a adhéré au projet. C'est dans cet esprit que je m'investis. L'impact des Jeux pourra être positif pour Paris et permettra de donner un nouvel élan à la dynamique sportive en France. »

En route pour Rio

« Avec Teddy, nous avons déjà eu l'occasion de nous rencontrer lors de différentes remises de trophées. Nous ne nous sommes pas encore calés, mais nous devrons faire coïncider nos calendriers respectifs car nous sommes toujours engagés dans la compétition. Actuellement, je prépare les Jeux de Rio au Brésil, à raison de neuf entraînements par semaine. Mes objectifs principaux seront le saut en longueur et le 400 m. J'espère pouvoir m'aligner aussi sur le 100 m et le 200 m, mais cela dépendra du calendrier des épreuves. » ●

EN SAVOIR + Marie-Amélie Le Fur réalise des actions de sensibilisation auprès des jeunes pour promouvoir le handisport. Elle est aussi marraine d'un fonds de dotation pour le soutien à la pratique du handisport : TELMAH.

A 6 ans, elle s'initie à l'athlétisme puis décroche très vite de nombreux titres départementaux et régionaux avant de réaliser une belle performance sur le 1000 mètres qui la propulse vers le haut avec deux titres de championne de France pompiers. Mais en 2004, victime d'un très grave accident de scooter, elle est amputée sous le genou gauche. Quatre mois seulement plus tard, elle recommence à courir sur une lame et se fixe de nouveaux objectifs. C'est le début d'une grande aventure et des premières compétitions handisport l'année suivante. S'ensuit un palmarès impressionnant qui démarre dès la première course avec un titre de championne de France du 200 m pour finir avec l'or aux Jeux de Londres en 2012, en passant par deux médailles d'argent aux JO de Pékin en 2008, au 100 m et au saut en longueur. Forte de son expérience des Jeux, elle fera tout pour que les Français vivent cette même expérience à Paris.

Apporter l'expérience d'athlète

« Je me suis intéressée au projet dès le début car la candidature de Paris me tient à cœur. Je considère qu'organiser les Jeux dans la capitale est une belle opportunité pour relancer le sport en France. Comme beaucoup de personnes, j'ai été déçue que Paris n'obtienne pas les Jeux de 2012, ce qui me donne doublement envie de m'investir. Alors, quand Tony Estanguet, président du Groupement d'intérêt public Paris 2024, m'a proposé d'être la coprésidente du Comité des athlètes qui a été créé lors du premier conseil d'administration, je n'ai pas hésité. Le rôle de ce comité est de participer à la conception du dossier technique en apportant une approche différente à travers notre expérience d'athlète. Il est aussi chargé de la promotion de la candidature par différentes actions et doit mobiliser la communauté des athlètes et le mouvement sportif, auprès desquels nous vérifierons la pertinence du projet. Nous allons également avoir des contacts avec la Ville de Paris qui porte pleinement le projet. »

Une action de lobbying

« Connaître les athlètes est un avantage mais nous n'allons pas nous cantonner à eux. L'objectif est d'emmener tout le monde dans cet élan, les athlètes bien sûr, ainsi que l'ensemble des clubs, pour qu'il y ait un grand mouvement de bénévoles qui soutiennent la candidature. Au-delà des réunions de travail, dont la prochaine est fixée au 10 février, quelques jours avant la remise de la candidature officielle, nous avons un an et demi pour mener une importante action de lobbying à l'égard des athlètes et de l'ensemble de la population pour que tout le monde adhère. Cette candidature ne doit pas effrayer car la France est capable d'organiser des Jeux olympiques et paralympiques réalisistes et raisonnables, dans un contexte de déve-

